



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi le 11 janvier 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear et Michel Pratte

Absences motivées : Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère et M. Jim Miron, conseiller

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

2011-01-001

SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JANVIER 2011

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de janvier 2011.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 33 et s'est terminée à 19 h 37.

2011-01-002

SUJET: DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux des séances des 14 et 15 décembre 2010, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2011-01-003

SUJET: APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver les procès-verbaux des séances des 14 et 15 décembre 2010.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-01-004

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de décembre 2010 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2010-12).

2011-01-005

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS
DE DÉCEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de décembre 2010 conformément au Règlement numéro 716.

2011-01-006

SUJET: ADOPTION DU NOUVEL ORGANIGRAMME 2011 DE LA VILLE
DE PINCOURT

Considérant la recommandation de la direction générale présentée en rencontre de travail budgétaire à l'automne 2010, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le nouvel organigramme de la structure organisationnelle à compter de ce jour, tel que déposé.

2011-01-007

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS
DE ROULEMENT – ACHAT D'UN SERVEUR DE
REMPLACEMENT AUPRÈS DE LOB INC.

Considérant la recommandation de la direction générale présentée en rencontre de travail budgétaire à l'automne 2010, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser l'achat d'un serveur et des accessoires connexes auprès de LOB Inc. au montant de 6 874,23 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22-100-40-025.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 versements annuels égaux de 1 374,84 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-01-008

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE LICENCES MICROSOFT AUPRÈS DE LOB INC.

Considérant l'obligation de la Ville de Pincourt de se conformer aux exigences de Microsoft en termes de licences d'utilisation des applications liées à ses logiciels, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat des licences nécessaires auprès de LOB inc. au montant de 4 959,15 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22-100-40-025.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 versements annuels égaux de 991,83 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-01-009

SUJET: ADOPTION DU NOUVEL ORGANIGRAMME 2011 DU COMITÉ MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE

Considérant la recommandation de la direction générale présentée en rencontre de travail budgétaire à l'automne 2010, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le nouvel organigramme du Comité Municipal de Sécurité Civile à compter de ce jour, tel que déposé.

2011-01-010

SUJET: SUSPENSION ET CONGÉDIEMENT DE MONSIEUR LUC MISERANY – JOURNALIER-OPÉRATEUR – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA GESTION DES EAUX

Retirée par
résolution n°
2012-07-207

Considérant que monsieur Luc Miserany est suspendu pour enquête depuis le 10 décembre 2010 suite à son comportement lors d'un accident de la circulation survenu le 7 décembre 2010;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que l'enquête démontre que monsieur Luc Miserany n'a pas suivi la procédure en vigueur à la Ville suite à cet accident de la circulation;

Considérant que monsieur Luc Miserany a déformé certains faits lors de l'enquête effectuée par les représentants de la Ville;

Considérant que monsieur Luc Miserany a minimisé l'impact de son comportement lors de l'événement et tenté d'atténuer les conséquences de ses gestes lors de l'enquête effectuée par les représentants de la Ville;

Considérant le dossier disciplinaire de monsieur Luc Miserany;

Considérant la perte de confiance envers monsieur Luc Miserany;

Considérant qu'en raison de cette perte de confiance, la Ville ne peut plus tolérer que monsieur Luc Miserany demeure à son emploi;

Considérant l'intérêt de la Ville, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la suspension de monsieur Luc Miserany imposée le 10 décembre 2010;

De ne pas rémunérer monsieur Luc Miserany pendant cette période de suspension;

De mettre fin à l'emploi de monsieur Luc Miserany à compter de ce jour.

2011-01-011

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de décembre 2010 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-01-012

**SUJET: RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE ACCIDENT
DES BÉNÉVOLES DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2011**

PROPOSÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le renouvellement avec AON Parizeau inc., pour l'année 2011, du contrat d'assurance Axa « Accident des bénévoles » numéro 9221343, pour une prime totale de 2 289 \$ taxes incluses.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires des services de la Ville pour l'année 2011.

2011-01-013

**SUJET: DÉPÔT DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET DU RAPPORT
DES VÉRIFICATEURS SUR LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS
AUX COÛTS AFFÉRENTS AUX OUVRAGES COMMUNS
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES POUR LES
EXERCICES 2007, 2008 ET 2009**

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des informations financières et du rapport des vérificateurs sur les renseignements relatifs aux ouvrages communs d'assainissement des eaux usées pour les exercices 2007, 2008 et 2009, tels que préparés par la firme Goudreau Poirier inc..

2011-01-014

**SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 509-5 – RÈGLEMENT
CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE
ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 509-5, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le Règlement numéro 509-5 – Règlement concernant l'augmentation du fonds de roulement.

2011-01-015

**SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 716-1 – RÈGLEMENT
AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 716 CONCERNANT LA
DÉLÉGATION DE POUVOIRS DE FORMER LES COMITÉS DE
SÉLECTION REQUIS PAR LA LOI POUR L'ÉVALUATION DES
SOUMISSIONS**

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 716-1, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le Règlement numéro 716-1 – Règlement amendant le règlement numéro 716 concernant la délégation de pouvoirs de former les comités de sélection requis par la loi pour l'évaluation des soumissions.

2011-01-016

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 816 – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 345 ET 436, TELS QUE MODIFIÉS, CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 816, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le Règlement numéro 816 – Règlement remplaçant les règlements numéros 345 et 436, tels que modifiés, concernant l'établissement du Service de sécurité incendie de la Ville de Pincourt.

2011-01-017

SUJET: RÉCLAMATION POUR DOMMAGES À UN VÉHICULE - ÉVÉNEMENT DU 7 DÉCEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le règlement sans admission de responsabilité de la réclamation pour dommages au véhicule de M^{me} Paulette Challenger le 7 décembre 2010, pour un montant ne dépassant pas 2 365.82 \$.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-140-00-995.

2011-01-018

SUJET: AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION 2010-03-071 – OCTROI DU CONTRAT POUR L'INSPECTION ET L'ANALYSE DES BORNES D'INCENDIE DE LA VILLE DE PINCOURT AU PRINTEMPS ET À L'AUTOMNE DE L'AN 2010

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution 2010-03-071 « Inspection et analyse des bornes d'incendie de la Ville de Pincourt au printemps et à l'automne de l'an 2010 » en ajoutant 17 bornes d'incendie sup-



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

plémentaires dans des nouveaux développements, pour un montant de 452,75 \$, taxes en sus.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-413-00-526.

2011-01-019

SUJET: OCTROI DU CONTRAT POUR LA MANUTENTION, TRANSPORT, VALORISATION ET/OU ENFOUISSEMENT DES BOUES DE L'USINE D'ÉPURATION – APPEL D'OFFRES GE-10-001

À la suite de l'ouverture des soumissions et de l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, directeur des Services des travaux publics et de la gestion des eaux et par monsieur Réal Pontbriand, surintendant de l'Usine d'épuration, il est

**PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat pour la « Manutention, transport, valorisation et/ou enfouissement des boues de l'Usine d'épuration » – Appel d'offres GE-10-001 pour les années 2011 et 2012 auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit « Conteneurs Castonguay inc. » pour la somme de 273 088.00 \$, taxes en sus, incluant la location de 2 bennes.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-414-06-498.

2011-01-020

SUJET: OCTROI DU CONTRAT DE SERVICE POUR 2011 À LA FIRME LOGICIELS SPORTS-PLUS POUR LE LOGICIEL LOISIR

Suite à l'analyse des différentes propositions reçues et à la recommandation déposée par monsieur Simon Grenier, directeur des Loisirs et Services communautaires, il est

**PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder le contrat de service pour le logiciel loisir pour 2011 à la firme Logiciels Sports-Plus Softwares Inc. pour un montant n'excédant pas 8 259,56 \$ incluant l'utilisation des modules du logiciel, la formation, le support technique et les taxes.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-710-00-417.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-01-021

SUJET: REMERCIEMENTS À MONSIEUR RAYMOND SAVOIE,
POMPIER DU SERVICE D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ PU-
BLIQUE POUR SES ANNÉES DE SERVICE À LA VILLE DE
PINCOURT

Considérant son départ à la retraite, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De remercier monsieur Raymond Savoie pour son implication au service des citoyens de la Ville de Pincourt durant les trente-deux (32) dernières années, à titre de pompier du Service d'urgence et de sécurité publique.

Qu'une copie de cette résolution lui soit envoyée.

2011-01-022

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS
DE ROULEMENT – REMPLACEMENT DE L'APPAREIL DE
CHAUFFAGE CENTRAL DES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE
LA CASERNE PAR UNE UNITÉ AU GAZ NATUREL

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'une unité de chauffage et de climatisation au gaz naturel auprès de ThermoCyr inc. au montant de 8 409,19 \$, taxes incluses, pour le remplacement de l'appareil de chauffage central des bureaux administratifs de la caserne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-895.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq paiements annuels égaux de 1 681,83 \$ à compter de l'exercice financier 2011.

2011-01-023

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS
DE ROULEMENT – ACHAT ET INSTALLATION D'UNITÉS
AÉROTHERME « MODINE » POUR LE GARAGE DE LA
CASERNE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la dépense de 11 863,16 \$, taxes incluses, pour l'achat et l'installation d'unités aérotherme « Modine » au gaz naturel auprès de la compagnie Service d'installation J.P., division de 2967-3266 Québec inc. pour le garage de la caserne.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense en immobilisation soit financée en partie par le fonds de roulement pour un montant de 8 513,16 \$ et en partie par une subvention de Gaz Métro au montant de 3 350 \$. Que cette dépense soit imputée au poste comptable 22-220-40-895.

Que cet emprunt de 8 513,16 \$ au fonds de roulement soit remboursé en cinq paiements annuels égaux de 1 702,63 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-01-024

SUJET: RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE CONTRE LES DOMMAGES ET MUTILATION PAR ACCIDENT POUR LES POMPIERS ET BRIGADIERS SCOLAIRES

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le renouvellement avec le groupe Censéo inc., pour l'année 2011, du contrat d'assurance Axa numéro 9221341 contre les dommages et mutilation par accident pour les pompiers et brigadiers scolaires, pour une prime totale ne dépassant pas 3 096 \$, taxes en sus.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-220-00-420.

2011-01-025

SUJET: MANDAT À M^E CLAUDE CHAMBERLAND POUR LA PRÉPARATION DE DOCUMENTS POUR LA RÉTROCESSION DES LOTS 3 353 467 ET 3 353 468 SUR LA RUE RACINE ET LA CESSION DU LOT 1 723 550 SUR LA 5^E AVENUE – RESCISION DE LA RÉSOLUTION N^O 2010-04-134

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De rescinder la résolution n^o 2010-04-134.

De mandater M^e Claude Chamberland, notaire, pour la préparation de documents en vue de la rétrocession des lots 3 353 467 et 3 353 468 de la firme Développement VAM Inc. à la Ville de Pincourt et la cession du lot 1 723 550 de la Ville de Pincourt à la firme Habitations Sylvain Ménard Inc.

Tous les frais relatifs à ces deux transactions pour les honoraires professionnels devront être assumés par Développement VAM Inc.

Que le maire, monsieur Yvan Cardinal, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou en son absence, l'assistante-greffière, madame Danielle Carbonneau, soient autorisés à signer les documents notariés.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-01-026

SUJET: MANDAT À M^E CLAUDE CHAMBERLAND POUR LA PRÉPARATION DE DOCUMENTS POUR ÉLIMINER LA SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE DE PINCOURT PORTANT LE NUMÉRO 283424 SUR LE LOT 1 720 459 (1158, CHEMIN DUHAMEL)

Considérant le rapport présenté à la Commission technique du 15 novembre 2010;

Considérant que le ponceau installé en 1993 est dorénavant inutile suite aux travaux de reconstruction du chemin Duhamel, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater M^e Claude Chamberland, notaire, pour la préparation de documents afin d'éliminer la servitude en faveur de la Ville de Pincourt portant le numéro 283424 sur le lot 1 720 459 au numéro civique 1158, chemin Duhamel.

Tous les frais encourus sont de la responsabilité de la propriétaire, Madame Myra Joan Harrop.

Que le maire, monsieur Yvan Cardinal, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou en son absence, l'assistante-greffière, madame Danielle Carbonneau, soient autorisés à signer les documents notariés.

2011-01-027

SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – JANVIER 2011 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - DIVISION DONNÉES TECHNIQUES

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer les décomptes progressifs suivants :

A) CEASARS INFRASTRUCTURE SERVICES INC.

Pour le projet GEN-2009-304, la somme de 9 955,97 \$ toutes taxes incluses représentant le paiement du certificat de paiement n^o 3 final, remise de la retenue contractuelle (5%) pour les travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc des rues Bellevue, 8^e Avenue, 9^e Avenue et Mgr Langlois.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-800.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

B) CDGU

Pour le projet SLC-2007-610, la somme de 14 489,76 \$ toutes taxes incluses représentant le paiement du certificat de paiement n° 5, pour les honoraires professionnels, pour les travaux d'aménagement d'une surface synthétique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-043.

2011-01-028

SUJET: PROTOCOLE DE SERVICES DE PREMIERS RÉPONDANTS –
AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la couverture de services de premiers répondants à la Ville de Pincourt sera assumée dorénavant par les Services d'urgence et de sécurité publique de la Ville de Pincourt.

Que demande soit faite à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie de nous fournir le protocole d'entente nécessaire pour assumer ces services.

D'autoriser le maire, M. Yvan Cardinal, et la greffière, M^{me} Nicole Drouin, ou en son absence l'assistante-greffière, M^{me} Danielle Carbonneau, à signer ledit protocole d'entente.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h 10 et s'est terminée à 21 h 05.

2011-01-029

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 21 h 06, de lever la séance du 11 janvier 2011.



YVAN CARDINAL, MAIRE



NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi le 8 février 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear, Marie-Andrée G. Laliberté et Jim Miron

Absence motivée : M. Michel Pratte, conseiller

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

2011-02-030

SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE FÉVRIER 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de février 2011.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 31 et s'est terminée à 19 h 34.

2011-02-031

SUJET: DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2011

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2011, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2011-02-032

SUJET: APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2011.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-02-033

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de janvier 2011 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2011-02).

2011-02-034

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS
DE DÉCEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de décembre 2010 conformément au Règlement numéro 716.

2011-02-035

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS
DE JANVIER 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de janvier 2011 conformément au Règlement numéro 716.

2011-02-036

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS
DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE IMPRIMANTE FUJITSU DL-
3850+ AUPRÈS DE ALPEX INFORMATIQUE INC.

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'une imprimante Fujitsu DL-3850+ auprès de AlpeX Informatique Inc. au montant de 786,08 \$, toutes taxes incluses.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22-100-40-795.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 versements annuels égaux de 157,21 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-02-037

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de janvier 2011 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2011-02-038

SUJET: DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA TRÉSORIÈRE EFFECTUÉES EN VERTU DU CHAPITRE XIII DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du rapport des activités de la trésorière effectuées en vertu du Chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités pour l'exercice financier 2010 tel que déposé.

2011-02-039

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 25 000 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ POUR L'ENGAGEMENT 2010 D'UNE BORNE D'INCENDIE SUR LE LOT 3 585 139

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'un montant de 25 000 \$ du surplus accumulé non affecté pour l'engagement 2010 d'une borne d'incendie sur le lot 3 585 139.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-02-040

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 64 700 \$ DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR AUGMENTER LA RÉSERVE POUR «ÉVENTUALITÉS»

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Bover, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'un montant de 64 700 \$ du surplus non affecté pour augmenter la réserve pour «éventualités».

2011-02-041

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 47 600 \$ DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR AUGMENTER LA RÉSERVE POUR «ÉVENTUALITÉS»

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'un montant de 47 600 \$ du surplus non affecté pour augmenter la réserve pour «éventualités».

2011-02-042

SUJET: APPROBATION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET DU PLAN PLURIANNUEL D'INTERVENTION (PPI) DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le budget de l'exercice financier 2011 et le plan pluri-annuel d'intervention de l'office municipal d'habitation de Pin court.

D'accepter la contribution municipale au déficit de l'OMH, cette quote-part étant déjà incluse dans la quote-part de la Ville de Pin court à la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'exercice 2011.

2011-02-043

SUJET: COMPTES À RECEVOIR – FACTURES DIVERSES À RADIER À MÊME LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Considérant qu'il y a lieu de radier certaines factures diverses;

Considérant que ces factures ont été déjà provisionnées aux états financiers 2009 et qu'elles demeureront dans nos listes extra-comptables, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser la radiation de factures diverses selon la liste déposée pour un montant de 4 350,97 \$ à même la provision pour créances douteuses.

2011-02-044

SUJET: COMPTES À RECEVOIR – TAXES MUNICIPALES À RADIER À MÊME LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Considérant qu'il y a lieu de radier certaines taxes municipales;

Considérant que ces factures ont été déjà provisionnées aux états financiers 2009 et qu'elles sont périmées, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la radiation des taxes municipales selon la liste déposée pour un montant de 10 065,78 \$ à même la provision pour créances douteuses.

2011-02-045

SUJET: TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – JANVIER 2011

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit:

Commission administrative :

- 24 janvier 2011

Commission des services aux citoyens :

- 18 janvier 2011

Commission de sécurité publique : (aucune)

Commission technique:

- 17 janvier 2011

Comité consultatif d'urbanisme : (aucun)



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-02-046 SUJET: AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL TP-2011-001 - POMPE
À BOUE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial TP-2011-001 - pompe à boue, pour
un montant ne dépassant pas 7 080 \$, toutes taxes incluses.

2011-02-047 SUJET: AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL TP-2011-002 -
ÉPANDÉUR ÉMULSION D'ASPHALTE

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial TP-2011-002 – épandeur émulsion
d'asphalte, pour un montant ne dépassant pas 4 357 \$, toutes
taxes incluses.

2011-02-048 SUJET: AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL TP-2011-003 -
SYSTÈMES DE LIAISON PAR SATELLITE (GPS)

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial TP-2011-003 – systèmes de liaison
par satellite (GPS), pour un montant ne dépassant pas 5 664 \$,
toutes taxes incluses.

2011-02-049 SUJET: AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL TP-2011-004 –
INSTALLATION D'UN PROTECTEUR DE SURTENSION IN-
CLUANT LE RÉAMÉNAGEMENT DES CIRCUITS ÉLECTRI-
QUES DANS LA SALLE DES SERVEURS À L'HÔTEL DE VILLE

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial TP-2011-004 – installation d'un
protecteur de surtension incluant le réaménagement des circuits
électriques dans la salle des serveurs à l'hôtel de ville, pour un
montant ne dépassant pas 11 328 \$, toutes taxes incluses.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- 2011-02-050 SUJET: AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL TP-2011-006 - ACHAT D'ARBRES ET D'ARBUSTES POUR NOUVEAUX PROJETS
- PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le projet spécial TP-2011-006 - achat d'arbres et d'arbustes pour nouveaux projets pour un montant ne dépassant pas 8 169 \$, toutes taxes incluses.
- 2011-02-051 SUJET: AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL TP-2011-007 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DANS LES ÎLOTS DE VERDURE
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE
- D'autoriser le projet spécial TP-2011-007 - travaux d'aménagement paysager dans les îlots de verdure, pour un montant ne dépassant pas 16 339 \$, toutes taxes incluses.
- 2011-02-052 SUJET: AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL TP-2011-008 - ACHAT DE MOBILIERS URBAINS
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le projet spécial TP-2011-008 - achat de mobiliers urbains, pour un montant ne dépassant pas 21 785 \$, toutes taxes incluses.
- 2011-02-053 SUJET: AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL TP-2011-009 - AMÉNAGEMENT DE JEUX POUR ENFANTS À BAS ÂGES
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le projet spécial TP-2011-009 - aménagement de jeux pour enfants à bas âges, pour un montant ne dépassant pas 21 785 \$, toutes taxes incluses.
- 2011-02-054 SUJET: RASSEMBLEMENT SCOUTS – ANNIVERSAIRE DE LORD BADEN-POWELL
- Considérant que la troupe "Scouts of Ile Perrot" désire organiser une activité afin de marquer l'anniversaire de Lord Baden-Powell, fondateur de leur mouvement, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser les "Scouts of Ile Perrot" à tenir un rassemblement d'environ une centaine de jeunes scouts le vendredi 18 février 2011 de 18 h 30 à 21 h 30 au parc Olympique.

D'autoriser la tenue de jeux et d'activités diverses dont un feu de camp dans un équipement sécuritaire autorisé.

D'aviser les différents services d'urgences concernés (Incendie, Police, Premiers répondants) de la tenue de l'activité.

2011-02-055

SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL LSC-2011-601 - MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS DE TENNIS

PROPOSÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial LSC-2011-601 : Mise à niveau des équipements de tennis pour un montant maximal de 20 587 \$, net de ristourne.

2011-02-056

SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL LSC-2011-602 - MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS DE PISCINE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial LSC-2011-602 - Mise à niveau des équipements de piscine pour un montant maximal de 9 150 \$, net de ristourne.

2011-02-057

SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL LSC-2011-603 - ACHAT DE QUAIS AU PARC BELLEVUE

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial LSC-2011-603 - Achat de quais au parc Bellevue pour un montant maximal de 18 082 \$, net de ristourne.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- 2011-02-058 SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL LSC-2011-604 - ACHAT D'UN ASPIRATEUR INDUSTRIEL
- PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le projet spécial LSC-2011-604 - Achat d'un aspirateur industriel pour un montant maximal de 2 070 \$, net de ristourne.
- 2011-02-059 SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL LSC-2011-605 - ACHAT D'UNE DÉCAPEUSE
- PROPOSÉ PAR M. André D'Araçon, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le projet spécial LSC 2011-605 - Achat d'une décapeuse pour un montant maximal de 2 396 \$, net de ristourne.
- 2011-02-060 SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL LSC 2011-606 - ACHAT DE DEUX (2) POLISSEUSES-RÉCUREUSES
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le projet spécial LSC 2011-606 - Achat de deux (2) polisseuses-récureuses pour un montant maximal de 21 349 \$, net de ristourne.
- 2011-02-061 SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE RAMPE DE SAUVETAGE SUR GLACE
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'achat d'une rampe de sauvetage sur glace auprès de la compagnie Areo-feu au montant de 8 393,89 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-093.
- Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq paiements annuels égaux de 1 678,77 \$ à compter de l'exercice financier 2012.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-02-062

SUJET: ADOPTION DE LA MISE À JOUR DU 1^{ER} JANVIER 2011 DE L'ANNEXE « A » DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE EN CAS D'INCENDIES OU DE SITUATIONS D'URGENCE POUR LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Considérant la résolution n° 2009-06-180 approuvant l'Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendies ou de situations d'urgences pour les municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser les taux prévus à l'annexe « A », il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que soient approuvés et entérinés les taux apparaissant à la mise à jour du 1^{er} janvier 2011 de l'annexe « A » de l'Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendies ou de situations d'urgence pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2011-02-063

SUJET: EMBAUCHE DE MONSIEUR GORDON STANHOPE À TITRE DE PRÉVENTIONNISTE ET DE MONSIEUR MICHEL WATIER À TITRE DE PRÉPOSÉ AUX ÉQUIPEMENTS

PROPOSÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'embauche à partir du 14 février 2011 de monsieur Gordon Stanhope à titre de préventionniste et de monsieur Michel Watier à titre de préposé aux équipements et inventaires pour le Service d'urgence et de sécurité publique aux conditions énumérées en commission de sécurité publique incluant la responsabilité des appels médicaux sur semaine selon les horaires proposés.

2011-02-064

SUJET: EMBAUCHE À TEMPS PARTIEL DE TROIS SUPERVISEURS AUX OPÉRATIONS POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'embauche à temps partiel de trois superviseurs aux opérations pour les premiers répondants selon les politiques de rémunération en vigueur au service d'urgence et de sécurité publique.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- 2011-02-065 SUJET: APPROBATION DU PROJET N° 821109 –
TÉLÉCOMMUNICATIONS XITTEL INC.
- PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'approbation du projet n° 821109 soumis par Télé-
communications Xittel Inc. concernant des travaux à effectuer sur
le territoire de la Ville de Pincourt.
- 2011-02-066 SUJET: APPROBATION DU PROJET N° G38211 – BELL
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'approbation du projet n° G38211 soumis par Bell
concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de
Pincourt.
- 2011-02-067 SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – FÉVRIER 2011 – AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE - DIVISION DONNÉES TECHNIQUES
- PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la trésorière à payer les décomptes progressifs sui-
vants :
- A) CDGU
- Pour le projet GEN-2009-304-02, la somme de 8 953,31 \$ toutes
taxes incluses représentant le paiement du certificat de paiement
n° 5, pour les honoraires professionnels de génie, pour les travaux
de réfection de la rue Bellevue, 9^e Avenue et Place des Ormes.
- Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-
800.
- B) CDGU
- Pour le projet GEN-2009-304, la somme de 2 939,03 \$ toutes
taxes incluses représentant le paiement du certificat de paiement
n° 4, pour les honoraires professionnels de génie, pour les travaux
de réfection de la rue Bellevue, 9^e Avenue et Place des Ormes.
- Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-
800.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

C) TECHNIPARC

Pour le projet SLC-2007-604, la somme de 120 391,30 \$ toutes taxes incluses représentant le paiement du certificat de paiement n° 4, pour les travaux d'aménagement d'une surface synthétique – Lot 1.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-043.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h et s'est terminée à 20 h 54.

2011-02-068

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2011

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 55, de lever la séance du 8 février 2011.



YVAN CARDINAL, MAIRE



NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 8 mars 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Absence motivée : M. John Kinnear, conseiller

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

2011-03-069

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE MARS 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de mars 2011.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC :

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

2011-03-070

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 8 février 2011, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et Villes.

2011-03-071

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 8 février 2011.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-03-072

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de février 2011 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2011-03).

2011-03-073

SUJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC DANS LE CADRE DE «L'APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES»

Considérant les exigences du programme d'aide financière au ministère de la Culture, Communications et Condition féminine du Québec, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la production et le dépôt au ministère de la Culture, Communications et Condition féminine du Québec d'une demande d'aide financière dans le cadre de «l'Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes».

De désigner madame Sylvie de Repentigny, régisseuse à la bibliothèque, comme mandataire aux fins de ce projet.

2011-03-074

SUJET : MANDAT À MONSIEUR CLÉMENT BERGERON POUR LA RÉALISATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE PINCOURT

Considérant que la Ville de Pincourt a résolu de présenter, et a présenté, deux demandes de subvention au Ministère de la Famille et des Aînés pour réaliser une Politique familiale municipale et une démarche Municipalité Amie des Aînés (Résolution numéro : 2010-12-363);

Considérant que la Ville de Pincourt a reçu une offre de service professionnel détaillée de monsieur Clément Bergeron pour réaliser un *Plan de développement social municipal* incluant la réalisation d'une Politique familiale et d'une démarche Municipalité Amie des Aînés;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que la Ville de Pincourt reconnaît l'expertise de monsieur Bergeron pour réaliser ce *Plan de développement social municipal* et que monsieur Bergeron, citoyen de Pincourt, offre de réaliser ce *Plan de développement social* bénévolement à titre gracieux comme sa contribution professionnelle et personnelle au développement de la communauté de Pincourt, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De confier à monsieur Clément Bergeron la réalisation du Plan de développement social de la Ville de Pincourt, selon les paramètres définis dans l'offre de service du 8 mars 2011 déposée à cette fin au conseil municipal, et de fournir les ressources identifiées dans cette offre de service aux fins de la réalisation du *Plan de développement social municipal*.

2011-03-075

SUJET : OFFRE D'ACHAT AU HUISSIER DE JUSTICE CLAUDE GIRARD
DANS LE DOSSIER DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
PORTANT LE NUMÉRO 500-17-021080-042 (COMPLEXE
SPORTIF ET CULTUREL RÉGIONAL ÎLE PERROT)

Considérant le projet de construction d'un complexe sportif et culturel entrepris en 2003 par l'organisme Complexe sportif et culturel régional Île Perrot;

Considérant que les travaux de construction du complexe ont été suspendus en raison d'un différend entre les principaux intervenants impliqués dans le projet;

Considérant les procédures judiciaires qui ont suivi et les différents jugements rendus le 30 novembre 2009 par l'honorable Lise Matteau de la Cour supérieure du district de Montréal;

Considérant que certains de ces jugements ont été portés en appel devant la Cour d'appel du Québec;

Considérant que l'immeuble fait actuellement l'objet d'une vente sous contrôle de justice par le huissier de justice Claude Girard dans le dossier de la Cour supérieure du Québec portant le numéro 500-17-021080-042;

Considérant que la complexité du dossier semble empêcher la vente de l'immeuble et la finalisation des travaux de construction du complexe;

Considérant que la Ville a été condamnée à payer des montants substantiels à la Banque Nationale du Canada ainsi qu'à Construction Cogrex Ltée et que, sous réserve de jugements de la Cour d'appel en sa faveur, elle se retrouverait à déboursier ces montants substantiels sans aucun droit dans le Complexe;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant qu'il y a lieu et qu'il est dans l'intérêt de la Ville de s'impliquer activement dans le dossier de façon à fournir un complexe sportif et culturel à ses citoyens;

Considérant qu'il y a lieu et qu'il est dans l'intérêt de la Ville de faire une promesse d'achat afin de tenter d'acquérir l'immeuble, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU AUX VOIX
Vote contre : M. André D'Aragon, conseiller

De formuler au huissier de justice Claude Girard, dans le cadre du dossier de la Cour supérieure du Québec portant le numéro 500-17-021080-042, une offre d'achat pour le lot 2 744 712 du cadastre du Québec, pour un prix de 3 650 000,00 \$, sujet à l'approbation par les personnes habiles à voter et par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du règlement d'emprunt visant l'obtention du financement nécessaire à cette acquisition.

D'approuver le projet de promesse d'achat tel que déposé ainsi que le versement d'un dépôt au montant de 182 500,00 \$ à cette fin.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et la greffière, madame Nicole Drouin, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, une promesse d'achat comportant les mêmes termes et conditions.

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

2011-03-076

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de février 2011 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2011-03-077

SUJET : AFFECTATION D'UN MONTANT DE 641 700,00 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ AUX ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE L'EXERCICE 2011

Considérant qu'une affectation aux activités financières de 641 700,00 \$ du surplus accumulé avait été prévue lors de la préparation des prévisions budgétaires de l'exercice 2011, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'affecter un montant de 641 700,00 \$ du surplus accumulé affecté
aux activités financières de l'exercice 2011.

2011-03-078

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL –
FÉVRIER 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal
comme suit:

Commission administrative :

- 28 février 2011

Commission des services aux citoyens :

- 15 février 2011

Commission de sécurité publique :

- 14 février 2011

Commission technique :

- 21 février 2011

Comité consultatif d'urbanisme : (aucun)

2011-03-079

SUJET : MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MRC DE
VAUDREUIL-SOULANGES – SYSTÈME D'INFORMATION ET
DE GESTION EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SIGAT)

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales, des
Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) demande à la
MRC de Vaudreuil-Soulanges d'avoir un représentant pour la
signature d'une formule d'adhésion au système d'information et
de gestion en aménagement du territoire (SIGAT);

CONSIDÉRANT que la MRC de Vaudreuil-Soulanges est
l'organisme municipal responsable de l'évaluation foncière pour
certaines municipalités et villes de la MRC mais n'est pas
propriétaire de ces données;

CONSIDÉRANT que les données visées appartiennent aux
municipalités;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

CONSIDÉRANT que le partage de ces données via le système SIGAT est un outil efficace et utile à l'ensemble des municipalités et à la MRC;

CONSIDÉRANT que le MAMROT demande d'avoir un seul représentant afin de signer le formulaire d'adhésion pour l'ensemble des municipalités du territoire, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater monsieur le directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, Guy-Lin Beaudoin, à titre de représentant des municipalités du territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour la signature des documents relatifs au système d'information et de gestion en aménagement du territoire (SIGAT).

2011-03-080

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 642
AFIN D'AUTORISER LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE
MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE
RÉGIONALE DE VAUDREUIL-SOULANGES**

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement amendant le règlement n° 642 afin d'autoriser la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2011-03-081

**SUJET : MANDAT À M^E CONRAD BÉDARD POUR LA PRÉPARATION
D'UN ACTE DE CESSIION D'UN LOT D'UNE SUPERFICIE DE ±
14 648 MÈTRES CARRÉ COMPRIS DANS LA ZONE H6-02 EN
FAVEUR DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU BEL ÂGE
DE PINCOURT – AMENDEMENT DES RÉSOLUTIONS
NUMÉROS 2009-11-388 ET 2010-05-168**

Considérant les recommandations de la Commission administrative d'accéder à la demande de cession de terrain afin de pouvoir implanter un projet de Coopérative de Solidarité à Pincourt;

Considérant la volonté du conseil municipal de rendre accessible la zone H6-02 telle qu'apparaissant au plan de zonage pour y permettre, et strictement pour ces fins, la réalisation du projet de coopérative;

Considérant l'ensemble des démarches entreprises par la Coopérative de Solidarité et l'exigence de la SHQ ainsi que des institutions financières de s'assurer de la disponibilité des terrains pour accorder le financement voulu à l'organisme, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De mandater Me Conrad Bédard pour la préparation d'un acte de cession à titre gracieux d'un lot compris dans la zone H6-02, telle qu'apparaissant au plan de zonage, d'une superficie de \pm 14 648 mètres carré faisant présentement l'objet d'une demande de lotissement, en faveur de la Coopérative de Solidarité du Bel Âge de Pincourt, pour les fins strictes de l'implantation du projet de résidence pour personnes âgées selon les principes des coopératives de solidarité.

Que la Ville de Pincourt exige que les conditions suivantes, en plus des conditions habituelles recommandées par notre procureur afin de protéger les intérêts de la Ville, apparaissent au document notarié, à savoir :

- Que priorité d'accessibilité aux logements soit accordée aux résidents de la Ville de Pincourt avant toutes autres municipalités de l'Île Perrot ou de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- Que la cession soit conditionnelle à l'obtention des autorisations nécessaires, par la Ville de Pincourt, des différents ministères et agences gouvernementales dont celles du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- Que la cession soit conditionnelle à la réalisation d'une entente permettant le développement de la zone H6-09 incluant l'implantation du prolongement du boulevard Pointe-aux-Renards desservant la zone H6-02;
- Que la cession soit conditionnelle à ce que la Coopérative de Solidarité obtienne le financement nécessaire pour mener à terme son projet et que la mise en chantier puisse débuter dans les 24 mois, suivant l'obtention de la Ville des autorisations nécessaires du MDDEP et l'approbation du projet par la Société d'habitation du Québec;
- Que, si l'une ou l'autre des conditions prévues n'étaient pas respectées, la cession serait considérée nulle et la Ville reprendrait ses droits sur le terrain.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, ou, en son absence, le maire suppléant, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou, en son absence, l'assistante-greffière, madame Danielle Carbonneau, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, l'acte de cession.

Que copie de cette résolution soit transmise à la Coopérative de Solidarité du Bel Âge de Pincourt, à M^e Conrad Bédard, notaire, et à monsieur Yvon Marcoux, député du comté de Vaudreuil.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-03-082

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE BIENS ET SERVICES PROJET LSC-2011-601 - MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS DE TENNIS

Considérant l'approbation du projet LSC-2011-601, il est

**PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser l'achat de biens et services pour le projet de mise à niveau des équipements de tennis (LSC-2011-601) auprès de fournisseurs conformes au montant maximal de 20 587,00 \$, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-10-035.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 4 117,40 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-03-083

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE BIENS ET SERVICES PROJET LSC-2011-602 - MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS DE PISCINE

Considérant l'approbation du projet LSC-2011-602, il est

**PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser l'achat de biens et services pour le projet de mise à niveau des équipements de piscine (LSC-2011-602) auprès de fournisseurs conformes au montant maximal de 9 150,00 \$, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-10-048.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 830,00 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-03-084

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE BIENS ET SERVICES PROJET LSC-2011-603 - QUAIS DU PARC BELLEVUE

Considérant l'approbation du projet LSC-2011-603, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat de biens et services pour le projet de quais du parc Bellevue (LSC-2011-603) auprès de fournisseurs conformes au montant maximal de 18 082,00 \$, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-10-044.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 3 616,40 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-03-085

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE EN PARTIE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ ET EN PARTIE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE POUR LA CASERNE – INC-SP-2011-001

Suite à l'ouverture des soumissions et à l'analyse préparée par le directeur du Service d'urgence et de sécurité publique, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer l'achat auprès de « Cummins/Onan Est du Canada inc. », plus bas soumissionnaire conforme, d'une génératrice pour la caserne, appel d'offres no INC-SP-2001-001, au montant de 26 357,44 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée en partie par le surplus réservé pour un montant de 15 000,00 \$ imputée au poste budgétaire 03-600-22-740, et en partie par le fonds de roulement pour un montant de 11 357,44 \$ imputée au poste comptable 22-220-40-096.

Que cet emprunt de 11 357,44 \$ au fonds de roulement soit remboursé en dix (10) paiements annuels égaux de 1 135,74 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-03-086

SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2011-101 - « ACHAT DE RADIOS PORTATIVES »

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial numéro INC-2011-101 - « Achat de radios portatives » pour un montant maximal de 5 228,00 \$, net de ristourne.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-03-087

SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2011-102
- « ACHAT D'UN SYSTÈME DE CAMÉRAS »

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial numéro INC-2011-102 – « Achat d'un système de caméras » pour un montant maximal de 3 268,00 \$, net de ristourne.

2011-03-088

SUJET : DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2010 DU
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le rapport annuel des activités 2010 du Comité consultatif d'urbanisme.

2011-03-089

SUJET : TENUE DES VENTES DE GARAGE – ANNÉE 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

En vertu du règlement de zonage numéro 780, d'autoriser la tenue des ventes de garage aux dates suivantes :

Fête des Patriotes : 21, 22 et 23 mai 2011
Fête Nationale : 24, 25 et 26 juin 2011
Fête du Travail : 3, 4 et 5 septembre 2011

2011-03-090

SUJET : APPROBATION DU PROJET N° 4031633-400 / ING-113072-RE-
002 – VIDÉOTRON LTÉE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet n° 4031633-400 / ING-113072-RE-002 soumis par Vidéotron Ltée concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-03-091

SUJET : MANDAT À M^E CLAUDE CHAMBERLAND POUR LA PRÉPARATION DE DOCUMENTS POUR LA CESSION DU LOT 1 721 759 PAR SUCCESSION DELPHINE ST-MICHEL À LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater M^e Claude Chamberland, notaire, pour la préparation de documents en vue de la cession pour 1,00 \$ du lot 1 721 759 de Succession Delphine St-Michel à la Ville de Pincourt.

Que les frais inhérents à cette transaction soient assumés par la Ville de Pincourt.

Que le maire, monsieur Yvan Cardinal, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou en son absence, l'assistante-greffière, madame Danielle Carbonneau, soient autorisés à signer les documents notariés.

2011-03-092

SUJET: MANDAT À LA FIRME LEGAULT TRUDEAU, ARPENTEURS GÉOMÈTRES POUR LA PRÉPARATION D'UN PLAN DE LOTISSEMENT – COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU BEL ÂGE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater la firme Legault Trudeau, arpenteurs géomètres pour procéder à la préparation d'un plan de lotissement pour le projet de « Coopérative de Solidarité du Bel Âge de Pincourt ».

D'autoriser le paiement des frais relatifs au montant de 1 600,00\$, taxes en sus, imputé au poste budgétaire 02-610-00-411.

2011-03-093

SUJET : PAIEMENT DE LA COMPENSATION RELATIVE AUX PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS – LOTISSEMENT DU LOT 3 934 778

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

En vertu de l'article 18 du Règlement de lotissement numéro 779, la Ville de Pincourt opte pour que la compensation relative aux parcs, aux terrains de jeux et espaces naturels exigés pour le lotissement du lot 3 934 778 soit versée sous forme d'un montant en argent équivalent à 10% de la valeur du terrain visé par le plan relatif à l'opération cadastrale.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que les services administratifs de la Ville produisent une facture à 9173-7023 Québec Inc. au montant de 576 922,50 \$ représentant le montant ajusté de la valeur au rôle, multiplié par le facteur du rôle établi à 1,05 pour l'année 2011, équivalent à 10% de la valeur du lot 3 934 778, le tout en conformité avec l'article 22, 1^o, du Règlement de lotissement numéro 779.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h 20 et s'est terminée à 20 h 29.

2011-03-094

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 8 MARS 2011

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 30, de lever la séance du 8 mars 2011.



YVAN CARDINAL, MAIRE



NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **lundi le 28 mars 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear, Marie-Andrée G. Laliberté

Absences motivées : Messieurs les conseillers Jim Miron et Michel Pratte

Est aussi présente: M^{me} Nicole Drouin, greffière

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion – Règlement d'emprunt – Acquisition du lot 2 744 712, cadastre du Québec – Complexe sportif et culturel régional Île Perrot
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire.

CERTIFICAT

Je soussignée, NICOLE DROUIN, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment livré aux membres du conseil conformément à la loi.



NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE

2011-03-095

SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2011

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 36, d'ouvrir la séance extraordinaire du 28 mars 2011.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-03-096

SUJET: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2011

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 mars 2011.

2011-03-097

AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT D'EMPRUNT – ACQUISITION DU LOT 2 744 712, CADASTRE DU QUÉBEC - COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL RÉGIONAL ÎLE PERROT

Monsieur le conseiller Stéphane Boyer donne avis de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement décrétant l'acquisition du lot 2 744 712 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, sur lequel est érigé le complexe sportif et culturel dont la construction a été entreprise par l'organisme Complexe sportif et culturel régional Île Perrot, ainsi que l'emprunt nécessaire à cette fin.

PÉRIODE DE QUESTIONS


Aucune question de l'auditoire.

2011-03-098

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 39, de lever la séance extraordinaire du 28 mars 2011.


YVAN CARDINAL, MAIRE


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pin court, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 12 avril 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Absence motivée : M. Michel Perrier, directeur général

Est aussi présente: M^{me} Nicole Drouin, greffière

2011-04-099

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'AVRIL 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 32, d'ouvrir la séance ordinaire du mois d'avril 2011.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC :

La période de parole au public a débuté à 19 h 35 et s'est terminée à 19 h 38.

2011-04-100

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 8 ET 28 MARS 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux des séances des 8 et 28 mars 2011, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2011-04-101

SUJET : APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 8 ET 28 MARS 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver les procès-verbaux des séances des 8 et 28 mars 2011.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-04-102

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE
DÉCEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de décembre 2010 conformément au Règlement numéro 716.

2011-04-103

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE
MARS 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de mars 2011 conformément au Règlement numéro 716.

2011-04-104

SUJET : APPUI DE LA VILLE DE PINCOURT À RECENSEMENT DE 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La Ville de Pincourt appui le Recensement de 2011 et invite tous les résidents à remplir leur formulaire du recensement en ligne à : www.recensement2011.gc.ca ou par la poste, d'ici le 10 mai 2011, pour que la diffusion de données précises et complètes, à des fins de prestation de programmes et de services dont nous bénéficions tous, soit possible.

2011-04-105

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE
ROULEMENT – ACHAT D'ORDINATEURS AUPRÈS DE LOB INC.

Considérant la recommandation de la direction générale présentée en rencontre de travail budgétaire à l'automne 2010, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat de 18 ordinateurs auprès de LOB Inc. au montant de 19 783,08 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22-100-40-795.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) versements annuels égaux de 3 956,62 \$ à compter de l'exercice financier 2012.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-04-106

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR LA TENUE D'UN SPECTACLE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DES POMPIERS 2011

Considérant l'article 573.3, 4^o, de la Loi sur les Cités et Villes, il est

**PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, ou, en son absence, la greffière, madame Nicole Drouin, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincoirt, le contrat pour la tenue d'un spectacle dans le cadre de la Fête des pompiers 2011 auprès de Productions Phaneuf pour un montant n'excédant pas 15 000 \$, taxes en sus.

Qu'un dépôt au montant de 8 544,38 \$, soit versé à Groupe Phaneuf inc.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-227-00-496.

2011-04-107

SUJET: INSCRIPTIONS AUX ASSISES ANNUELLES 2011 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

**PROPOSÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragnon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser l'inscription de trois (3) délégués aux Assises annuelles 2011 de l'Union des municipalités du Québec.

Qu'une dépense de 5 028 \$ plus les taxes applicables, soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-311.

2011-04-108

SUJET : ABOLITION DU POSTE DE SECRÉTAIRE À LA DIVISION DONNÉES TECHNIQUES / PLANIFICATION DES TRAVAUX

Considérant que le poste de secrétaire à la Division données techniques / planification des travaux est vacant, depuis l'attribution du poste de secrétaire aux Loisirs et Services communautaires à madame Nataly-Anne Martel, suite à l'affichage pour combler ce poste laissé vacant suivant le départ à la retraite de la titulaire;

Considérant les recommandations de la direction générale validées en commission administrative le 21 mars 2011, il est

**PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'abolir le poste de secrétaire à la Division données techniques / planification des travaux.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-04-109

SUJET: CRÉATION D'UN POSTE DE JOURNALIER – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA GESTION DES EAUX

Considérant que les besoins en main-d'œuvre supplémentaire ont été démontrés lors de la présentation du bilan 2010 et des prospectives 2011 du Service des travaux publics et de la gestion des eaux;

Considérant les recommandations de la direction générale validées en commission administrative le 21 mars 2011, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De créer un poste supplémentaire de journalier permanent à temps complet au Service des travaux publics et de la gestion des eaux.

2011-04-110

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de mars 2011 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2011-04-111

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 56 450 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ POUR L'ENGAGEMENT 2010

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'un montant de 56 450 \$ du surplus accumulé non affecté pour l'engagement 2010, le tout selon la liste déposée.

2011-04-112

SUJET: TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – MARS 2011

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit:

Commission administrative :

- 21 mars 2011

Commission des services aux citoyens : aucune

Commission de sécurité publique : aucune



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Commission technique :

- 28 mars 2011

Comité consultatif d'urbanisme : aucun

2011-04-113

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 642-2 – RÈGLEMENT
AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 642

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 642-2, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 642-2 – Règlement amendant le règlement n° 642 afin d'autoriser la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges.

2011-04-114

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 817 – RÈGLEMENT
DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DU COMPLEXE SPORTIF ET
CULTUREL RÉGIONAL ÎLE PERROT AINSI QU'UN EMPRUNT AU
MONTANT DE 3 850 000 \$ À CETTE FIN

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU AUX VOIX
Vote contre : M. André D'Aragon, conseiller

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 817, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 817 – Règlement décrétant l'acquisition du Complexe sportif et culturel régional Île Perrot ainsi qu'un emprunt au montant de 3 850 000 \$ à cette fin.

Que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 817 ait lieu le 27 avril 2011, ou à toute autre date déterminée par la greffière.

2011-04-115

SUJET : ENTENTE SUR LE TRAITEMENT DES APPELS INITIAUX
D'INCENDIE AVEC LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT - AUTORISATION
DE SIGNATURE – RESCISION DES RÉSOLUTIONS N^{OS} 2010-12-366
ET 2010-12-367

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De rescinder les résolutions numéros 2010-12-366 et 2010-12-367;

D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Pin court, une entente à intervenir avec la Ville de l'Île-Perrot sur le traitement des appels initiaux d'incendie pour le secteur suivant :

- « secteur 7B » comprenant une partie du territoire extrême ouest de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, formé du boulevard Perrot, entre la 181^e avenue et les limites municipales de cette ville et la ville de Pin court.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-04-116

SUJET : ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-5
- MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le premier projet de règlement numéro 780-5 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780 tel qu'amendé afin de créer, à même une partie de la zone H1-02, la zone H1-26, d'ajouter les habitations unifamiliales contiguës aux usages qui y sont autorisés et de permettre qu'un terrain soit occupé par un projet intégré et afin de modifier ou d'ajouter des dispositions concernant les glorioles, les piscines, les antennes domestiques, les appareils de climatisation, les véhicules récréatifs et les projets résidentiels intégrés.

Que l'assemblée publique de consultation se tienne le 10 mai 2011 à 19 h, dans la salle du conseil, ou à toute autre date déterminée par la greffière.

2011-04-117

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS LIBRE – AUGMENTATION
DE CAPACITÉ DE L'ÉQUIPEMENT D'ÉLECTRO- DÉSHYDRATATION
LINÉAIRE CINÉTIK À L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite aux changements nécessaires pour le traitement des boues à l'usine d'épuration, d'augmenter la capacité de l'équipement d'électro-déshydratation linéaire Cinétik pour un modèle 400 et augmenter le contrat d'un montant de 55 000 \$, taxes en sus avec GL&V Canada Inc. Division EWT.

Que cette dépense soit financée par le surplus libre et imputée au poste comptable 22-400-40-085.

2011-04-118

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATIONS FINANCÉE PAR LE FONDS DE
ROULEMENT – ACHAT D'UNE POMPE DIAPHRAGME AVEC
BOYAUX

Considérant l'approbation du projet spécial TP-2011-001, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'une pompe diaphragme avec boyaux auprès de Pompack Pointe-Claire, au montant de 5 683,18 \$, taxes en sus.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-400-40-895.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 136,64 \$ à compter de l'exercice financier 2012.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-04-119

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – INSTALLATION D'UN PROTECTEUR DE SURTENSION SUR L'ENTRÉE PRINCIPALE À L'HÔTEL DE VILLE ET DANS LA SALLE DES SERVEURS

Considérant l'approbation du projet TP-2011-004, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'installation de protecteurs de surtension, dont un sur l'entrée principale à l'Hôtel de ville et l'autre, dans la salle des serveurs, auprès de Denis Bourbonnais et fils inc., au montant de 8 815 \$, taxes en sus.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-087. Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 763 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-04-120

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS – ACHAT ET INSTALLATION DE JEUX POUR ENFANTS EN BAS ÂGES

Considérant l'approbation du projet spécial TP-2011-009, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat et l'installation de jeux pour enfants en bas âges auprès de Tessier Récréo-Parc inc. au montant de 10 827,34 \$, taxes en sus.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de parcs, terrains de jeux et stationnements et soit imputée au poste comptable 22-700-40-895.

2011-04-121

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS – ACHAT DE MOBILIER URBAIN

Considérant l'approbation du projet TP-2011-008, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat de mobilier urbain : Bancs, panier à rebuts et couvercles de poubelle, auprès de Tessier Récréo-Parc inc. au montant de 15 095,06 \$, toutes taxes incluses, incluant le transport.

Que cette dépense soit financée par le fonds de parcs, terrains de jeux et stationnements et soit imputée au poste comptable 22-700-40-049.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-04-122

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – PROJET LSC-2011-604 – ACHAT D'UN ASPIRATEUR INDUSTRIEL

Considérant l'approbation du projet LSC-2011-604, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un aspirateur industriel et accessoires auprès de Produits Sani Inc. au montant maximal de 869,32 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-40-060.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 173,86 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-04-123

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – PROJET LSC-2011-605 – ACHAT D'UNE DÉCAPEUSE

Considérant l'approbation du projet LSC-2011-605, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'une décapeuse auprès de Atelier Multi-Expert au montant maximal de 2 050,65 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-40-089.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 410,13 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-04-124

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – PROJET LSC-2011-606 – ACHAT DE DEUX (2) POLISSEUSES/RÉCUREUSES

Considérant l'approbation du projet LSC-2011-606, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat de deux (2) polisseuses/récureuses et accessoires de polissage auprès de Produits Sani Inc. au montant maximal de 12 988,82 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-40-090.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 2 597,76 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-04-125

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DU VÉHICULE NISSAN 2006 MODÈLE X-TRAIL XE – SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Considérant l'approbation du projet spécial 2011 pour l'achat du véhicule de la division des données techniques du service de l'aménagement du territoire, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat du véhicule de la Division des données techniques du Service de l'aménagement du territoire de marque Nissan, modèle X-Trail XE 2006 auprès de Nissan Canada au montant de 12 230,66 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-035.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 2 446,13 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-04-126

SUJET: APPROBATION DES PROJETS N^{OS} GRAPHE G38198 ET FTTN-G38195 – BELL

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation des projets n^{os} Graphe G38198 et FTTN-G38195 soumis par Bell concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la ville de Pincourt.

2011-04-127

SUJET: RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE MONSIEUR CLAUDE LALIBERTÉ AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, de renouveler le mandat de monsieur Claude Laliberté pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme de la ville de Pincourt pour une période de deux ans.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-04-128

**SUJET: RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE MONSIEUR YVES VIGNEAULT
AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, de renouveler le mandat de monsieur Yves Vigneault pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Pincourt pour une période de deux ans.

2011-04-129

**SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 256, 5^E AVENUE (LOT
2 710 482) – RÉDUCTION DE LA DISTANCE ENTRE LE BÂTIMENT
PRINCIPAL ET UN GARAGE NON ATTENANT**

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la greffière à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant la réduction de la distance entre le bâtiment principal et un garage non attenant à 2,1 mètres au 256, 5^e Avenue (lot 2 710 482).

2011-04-130

**SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 154, BRIARDALE (LOT
1 723 511) – RÉDUCTION DE LA MARGE LATÉRALE GAUCHE
APPLICABLE À UN GARAGE**

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la greffière à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant la réduction de la marge latérale gauche à 1,17 mètre au 154, Briardale (lot 1 723 511).

2011-04-131

**SUJET: TOLÉRANCE D'EMPIÈTEMENT DANS L'EMPRISE DU BOULEVARD
OLYMPIQUE DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 85, 22^E AVENUE (LOT
1 721 158)**

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le notaire Luc Bérichon soit mandaté pour préparer une servitude de tolérance d'empiètement pour la durée de l'existence d'une partie d'une dalle de béton et de la projection au sol de la corniche de l'abri d'auto de la propriété située au 85, 22^e Avenue, (lot 1 721 158) dans l'emprise du boulevard Olympique, lot 1 724 073.

Que le propriétaire défraie les coûts inhérents à la préparation des documents et que le maire et la greffière soient autorisés à signer l'acte de servitude en conséquence.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-04-132

SUJET: AUTORISATION À MONSIEUR RICHARD DUBOIS, DIRECTEUR DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À PRÉSENTER UNE DEMANDE AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS POUR L'INSTALLATION DE QUAIS AU PARC BELLEVUE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du Service de l'aménagement du territoire, monsieur Richard Dubois, à présenter une demande d'autorisation au nom de la Ville de Pincourt au Ministère du Développement durable de l'environnement et des parcs pour l'installation de quais flottants au parc Bellevue.

2011-04-133

SUJET: PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION : AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 344, BOULEVARD CARDINAL-LÉGER (LOT 1 722 127)

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2011; il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie de la résolution.

Que le Conseil adopte, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, un premier projet de résolution autorisant l'occupation d'une garderie dans le bâtiment situé au 344, boulevard Cardinal-Léger (1 722 127) et qu'une attention particulière soit apportée à l'aménagement paysagé aux abords des stationnements.

Que l'assemblée publique de consultation se tienne le 10 mai 2011, à 19 h, dans la salle du conseil, ou à toute autre date déterminée par la greffière.

2011-04-134

SUJET: APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N^o T17604-3-4, MINUTE 10024 – LOTS 4 822 443 ET 4 822 447

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite au rapport préparé par le Service de l'aménagement du territoire, d'entériner l'approbation du plan de subdivision n^o T17604-3-4, minute 10024, tel que présenté, en date du 8 avril 2011, soit les lots projetés 4 822 443 et 4 822 447 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur Benoit Rolland, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p. directeur, Service de l'aménagement du territoire.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain, prévue à l'article 18 du Règlement de lotissement n° 779, ne soit pas exigé, car l'opération cadastrale a pour fin d'identifier au plan de cadastre officiel un lot déjà subdivisé.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h 15 et s'est terminée à 20 h 49.

2011-04-135

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 50, de lever la séance du 12 avril 2011.



YVAN CARDINAL, MAIRE



NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de consultation, tenue le **10 mai 2011**, à 19h, dans la salle du conseil de la Ville, sur le premier projet de Résolution numéro 2011-04-133, intitulée:

Premier projet de résolution : Autorisation en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble situé au 344, boulevard Cardinal-Léger (Lot 1 722 127)

PRÉSENCES

Monsieur le Maire Yvan Cardinal

Monsieur le conseiller Stéphane Boyer

Madame la greffière Nicole Drouin et messieurs Michel Perrier, directeur général, et Richard Dubois, directeur de l'aménagement du territoire

Le premier projet de Résolution numéro 2011-04-133 a été approuvé le 12 avril 2011 par la résolution numéro 2011-04-133. L'avis public de consultation publique à cet effet a été donné le 20 avril 2011 et publié le 23 avril 2011.

Le 10 mai 2011, à 19h, une assemblée publique présidée par monsieur le Maire Yvan Cardinal a lieu dans la salle du conseil conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Huit personnes sont présentes dans la salle.

Après avoir expliqué le projet de résolution, entendu les personnes qui désirent s'exprimer, identifié les dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation et expliqué la nature et les modalités d'exercice du droit de demander que la résolution contenant ces dispositions soit soumise à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, la consultation publique est terminée et monsieur le Maire clôt l'assemblée à 19 h 25.



YVAN CARDINAL, MAIRE



NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de consultation, tenue le **10 mai 2011**, à 19h, dans la salle du conseil de la Ville, sur le premier projet de Règlement numéro 780-5 intitulé:

Premier projet de règlement numéro 780-5 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780 tel qu'amendé afin de créer, à même une partie de la zone H1-02, la zone H1-26, d'ajouter les habitations unifamiliales contiguës aux usages qui y sont autorisés et de permettre qu'un terrain soit occupé par un projet intégré et afin de modifier ou d'ajouter des dispositions concernant les glorioles, les piscines, les antennes domestiques, les appareils de climatisation, les véhicules récréatifs et les projets résidentiels intégrés

PRÉSENCES

Monsieur le Maire Yvan Cardinal

Monsieur le conseiller Stéphane Boyer


Madame la greffière Nicole Drouin et Messieurs Michel Perrier, directeur général, et Richard Dubois, directeur de l'aménagement du territoire

Le premier projet de Règlement numéro 780-5 a été approuvé le 12 avril 2011 par la résolution numéro 2011-04-116. L'avis public de consultation publique à cet effet a été donné le 20 avril 2011 et publié le 23 avril 2011.

Le 10 mai 2011, à 19h, une assemblée publique présidée par monsieur le Maire Yvan Cardinal a lieu dans la salle du conseil conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Douze personnes sont présentes dans la salle.

Après avoir expliqué le projet de règlement, entendu les personnes qui désirent s'exprimer, identifié les dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation et expliqué la nature et les modalités d'exercice du droit de demander que tout règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, la consultation publique est terminée et monsieur le Maire clôt l'assemblée à 19 h 25.


YVAN CARDINAL, MAIRE


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 10 mai 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

2011-05-136

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE MAI 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de mai 2011.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC :

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

2011-05-137

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 12 avril 2011, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2011-05-138

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 12 avril 2011.

2011-05-139

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de mars 2011 ainsi que pour le mois d'avril 2011 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (Listes numéros MP-2011-04 et MP-2011-05).

2011-05-140

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS
D'AVRIL 2011

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois d'avril 2011 conformément au Règlement numéro 716.

2011-05-141

SUJET : DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MONSIEUR STEPHAN
BRABANT – OPÉRATEUR – USINE DE TRAITEMENT DES EAUX
USÉES – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA GESTION
DES EAUX

Considérant que monsieur Stephan Brabant, employé permanent depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 11 avril 2011, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 18 juillet au 12 août 2011 inclusivement ;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 24 de la convention collective de travail en vigueur, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Le préambule faisant partie de la résolution, d'accorder à monsieur Stephan Brabant, opérateur à l'usine de traitement des eaux usées – Service des travaux publics et de la gestion des eaux, un congé sans solde du 18 juillet au 12 août 2011 inclusivement selon sa demande déposée.

2011-05-142

SUJET : DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MONSIEUR JACQUES
RICHARD – JOURNALIER-CHAUFFEUR – SERVICE DES TRAVAUX
PUBLICS ET DE LA GESTION DES EAUX

Considérant que monsieur Jacques Richard, employé permanent depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 26 avril 2011, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 18 juillet au 2 septembre 2011 inclusivement ;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 24 de la convention collective de travail en vigueur, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Le préambule faisant partie de la résolution, d'accorder à monsieur Jacques Richard – Journalier-chauffeur – Service des travaux publics et de la gestion des eaux, un congé sans solde du 18 juillet au 2 septembre 2011 inclusivement selon sa demande déposée.

2011-05-143

SUJET : PROLONGATION DU MANDAT DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE PINCOURT SUR LE COMITÉ DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le mandat de monsieur Stéphane Boyer à titre de représentant de la Ville de Pincourt sur le comité de la Régie de l'eau de l'Île Perrot, soit prolongé jusqu'à la fin de son mandat de conseiller municipal.

2011-05-144

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'ORDINATEURS PORTABLES AUPRÈS DE HEWLETT-PACKARD (CANADA)

Considérant la recommandation de la direction générale présentée en rencontre de travail budgétaire à l'automne 2010, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat de six ordinateurs portables auprès de Hewlett-Packard (Canada) au montant de 6 999,42 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22-100-40-795.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq versements annuels égaux de 1 399,88 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-05-145

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois d'avril 2011 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-05-146

SUJET : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE POUR PARCS DE ROULI-ROULANT –
LLOYD'S DE LONDRES

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le renouvellement du contrat d'assurance responsabilité civile pour parcs de rouli-roulant, pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012, avec l'assureur Lloyd's de Londres via le courtier d'assurance BFL Canada pour un montant de 618,60 \$ taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-701-21-420.

2011-05-147

SUJET : VERSEMENT D'ALLOCATIONS IMPOSABLES DE 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le versement d'allocations imposables de 2011, tel que validé à la Commission administrative du 26 avril 2011.

2011-05-148

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – AVRIL 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit:

Commission administrative :

- 26 avril 2011

Commission des services aux citoyens :

- 19 avril 2011

Commission de sécurité publique :

- 4 avril 2011

Commission technique :

- 18 avril 2011

Comité consultatif d'urbanisme :

- 4 avril 2011



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-05-149

**SUJET: ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-5
- MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 780**

**PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le second projet de règlement numéro 780-5 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780 tel qu'amendé afin de créer, à même une partie de la zone H1-02, la zone H1-26, d'ajouter les habitations unifamiliales contiguës aux usages qui y sont autorisés et de permettre qu'un terrain soit occupé par un projet intégré et afin de modifier ou d'ajouter des dispositions concernant les glorioles, les piscines, les antennes domestiques, les appareils de climatisation, les véhicules récréatifs et les projets résidentiels intégrés.

2011-05-150

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 780**

Monsieur le conseiller John Kinneer annonce qu'un règlement modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780 tel qu'amendé afin de créer, à même une partie de la zone H1-02, la zone H1-26, d'ajouter les habitations unifamiliales contiguës aux usages qui y sont autorisés et de permettre qu'un terrain soit occupé par un projet intégré et afin de modifier ou d'ajouter des dispositions concernant les glorioles, les piscines, les antennes domestiques, les appareils de climatisation, les véhicules récréatifs et les projets résidentiels intégrés sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2011-05-151

**SUJET: RAPPORT DU JOUR DE CONSULTATION – RÈGLEMENT
NUMÉRO 817**

**PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De reconnaître le dépôt par la greffière de la Ville du rapport du jour de consultation concernant le règlement numéro 817.

2011-05-152

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION DE
VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS ROULANTS**

Madame la conseillère Mme Marie-Andrée G. Laliberté, annonce qu'un règlement décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements roulants et un emprunt suffisant pour en payer le coût sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-05-153

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL DU RÉSEAU D'AQUEDUC – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION TPGE-11-03

À la suite de l'ouverture des soumissions et de l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, directeur du Service des travaux publics et de la gestion des eaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour « L'exécution du programme de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc » appel d'offres TPGE-11-03, pour les années 2011, 2012 et 2013, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit : Aqua Data inc., pour la somme de 84 130,02 \$, taxes en sus.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-413-00-526.

2011-05-154

SUJET : OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES VOIES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 - APPEL D'OFFRES PUBLIC - TPGE-11-02

À la suite de l'ouverture des soumissions et de l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, directeur du Service des travaux publics et de la gestion des eaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat de déneigement des voies publiques pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit « Les Pavages D'Amour inc. » pour la somme de 690 235,10 \$, taxes incluses, comme suit :

pour 2011-2012	226 904,89 \$, taxes incluses
pour 2012-2013	230 078,39 \$, taxes incluses
pour 2013-2014	233 251,82 \$, taxes incluses

avec possibilité de deux années de prolongation renouvelables une année à la fois avec une majoration selon l'I.P.C. région de Montréal, applicable à la date de renouvellement du contrat.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-521.

2011-05-155

SUJET : AUTORISATION À L'ÉCOLE DU CHÊNE-BLEU DE TENIR DES COURSES DE 3 ET 5 KM SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'école secondaire du Chêne-Bleu à tenir des courses de 3 et 5 km sur le territoire de la Ville de Pin court le jeudi 19 mai 2011 selon les trajets déposés.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser les différents services municipaux (Loisirs et Services communautaires, Division des travaux publics, Service d'urgence et de sécurité publique) à participer à la réalisation de l'événement.

De transmettre une copie de la présente résolution à la Sûreté du Québec pour assurer l'encadrement sécuritaire de l'événement.

2011-05-156

SUJET : AUTORISATION DE TENIR LA RANDONNÉE CYCLISTE MINI-TOUR IGA LA « RANDONNÉE DE L'ÎLE » SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue de la randonnée cycliste Mini-Tour IGA la « Randonnée de l'Île » le dimanche 5 juin 2011 sur le territoire de la Ville de Pincourt selon le plan déposé.

D'autoriser les différents services municipaux (Loisirs et Services communautaires, Division des travaux publics, Service d'urgence et de sécurité publique) à participer à la réalisation de l'événement.

De transmettre une copie de la présente résolution à la Sûreté du Québec pour assurer l'encadrement sécuritaire de l'événement.

2011-05-157

SUJET: AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2011-103 - « ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES SCOTT »

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial numéro INC-2011-103 - « Achat d'appareils respiratoire Scott » pour un montant maximal de 11 982 \$, net de ristourne.

2011-05-158

SUJET: AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2011-104 - « ACHAT DE BOUTEILLES D'AIR SCOTT »

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial numéro INC-2011-104 - « Achat de bouteilles d'air Scott » pour un montant maximal de 5 446 \$, net de ristourne.

2011-05-159

SUJET : AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2011-105 - « ACHAT D'ACCESSOIRES (PARTIES FACIALES) POUR APPAREILS RESPIRATOIRES SCOTT »

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser le projet spécial numéro INC-2011-105 - « Achat d'accessoires (parties faciales) pour appareils respiratoires Scott » pour un montant maximal de 6 536 \$, net de ristourne.

2011-05-160

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L' « ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE POUR LES APPELS INITIAUX (SIMULTANÉS) EN CAS D'INCENDIE OU DE SITUATIONS D'URGENCE »

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la signature par le maire, monsieur Yvan Cardinal, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou, en son absence, l'assistante-greffière, madame Danielle Carbonneau, pour et au nom de la Ville de Pincourt, de l' «Entente relative à l'établissement d'un plan pour les appels initiaux (simultanés) en cas d'incendie ou de situations d'urgence ».

2011-05-161

SUJET : APPROBATION DU PROJET NUMÉRO G43664 – BELL

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet numéro G43664 soumis par Bell concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2011-05-162

SUJET : DÉROGATION MINEURE – 256, 5^E AVENUE (LOT 2 710 482)

Considérant que toutes les exigences prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le Règlement numéro 783 ont été observées, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie de la résolution.

Que la distance entre le bâtiment principal et le garage non attenant soit réduite à 2,1 mètres au 256, 5^e Avenue (lot 2 710 482).

2011-05-163

SUJET : DÉROGATION MINEURE – 154, BRIARDALE (LOT 1 723 511)

Considérant que toutes les exigences prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le Règlement numéro 783 ont été observées, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie de la résolution.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que la marge latérale gauche soit réduite à 1,17 mètre au 154, Briardale (lot 1 723 511).

2011-05-164

SUJET : SECOND PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 2011-04-133 -
AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS
PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU
D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 344, BOULEVARD
CARDINAL-LÉGER (LOT 1 722 127)

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2011;

Considérant qu'un premier projet de résolution a été adopté le 12 avril 2011, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie de la résolution.

Que le Conseil adopte, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, un second projet de résolution autorisant l'occupation d'une garderie dans le bâtiment situé au 344, boulevard Cardinal-Léger (1 722 127).

2011-05-165

SUJET : AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2010-11-330 -
ENTENTE DE FAISABILITÉ TECHNICO-COMMERCIALE ENTRE LA
VILLE DE PINCOURT ET GL&V CANADA INC. - SOLUTION
D'ÉLECTRO-DÉSHYDRATATION

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution numéro 2010-11-330 en remplaçant, au deuxième paragraphe du texte de la résolution, les chiffres et mots « 240 000 \$ en 2010 » par « 420 000 \$, taxes en sus, ».

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h 02 et s'est terminée à 20 h 45.



No de résolution
ou annotation


2011-05-166

VILLE DE PINCOURT

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 10 MAI 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 46, de lever la séance du 10 mai 2011.


YVAN CARDINAL, MAIRE


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 14 juin 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinneer, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

2011-06-167

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUIN 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 31 d'ouvrir la séance ordinaire du mois de juin 2011.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC :

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

2011-06-168

SUJET: DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MAI 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 10 mai 2011, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2011-06-169

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MAI 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 10 mai 2011.

2011-06-170

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de mai 2011 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2011-06).

2011-06-171

SUJET : CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE PINCOURT AU PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) DE PINCOURT PAR LE BIAIS DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

Considérant les représentations effectuées auprès du conseil municipal de la Ville de Pin court par l'Office municipal d'habitation (OMH) de Pin court;

Considérant que l'OMH de Pin court désire réaliser un projet de quatorze (14) logements à l'intérieur du programme de logement communautaire « Programme AccèsLogis Québec volet 2 » mis en œuvre par la Société d'habitation du Québec, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pin court consente à participer financièrement au projet d'agrandissement de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Pin court pour un montant équivalent à quinze pour cent (15%) du coût total de réalisation admissible reconnu par la Société d'habitation du Québec (SHQ) d'un projet de logement social selon la typologie des logements. Cette participation financière sera payable à l'engagement définitif du projet par la SHQ;

Que la Ville de Pin court s'engage à assumer, par le biais de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dix pour cent (10%) du coût relié au Programme Supplément au loyer pour cinquante pour cent (50%) des logements du projet, et ce pour une période de cinq (5) ans.

2011-06-172

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'ORDINATEURS AUPRÈS DE LOB INC.

Considérant la recommandation de la direction générale présentée en rencontre de travail budgétaire à l'automne 2010, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat de deux ordinateurs auprès de LOB Inc. au montant de 2 386,73 \$, toutes taxes incluses;

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22-100-40-795;

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) versements annuels égaux de 477,35 \$ à compter de l'exercice financier 2012.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-06-173

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR LA LOCATION DE LA SCÈNE POUR LE SPECTACLE DE LA FÊTE DES POMPIERS 2011 AUPRÈS DE MSR LOCATION SCÈNE MOBILE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, ou, en son absence, la greffière, madame Nicole Drouin, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat pour la location de la scène pour le spectacle dans le cadre de la Fête des pompiers 2011 auprès de MSR Location Scène Mobile;

Que cette dépense, ne dépassant pas 3 600,00 \$, plus les taxes applicables, soit imputée au poste 02-227-00-496;

Qu'un dépôt au montant de 1 800,00 \$, plus les taxes applicables, soit versé à MSR Location ScèneMobile.

2011-06-174

SUJET: SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE ET D'UNE LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE PINCOURT (CSN)

Considérant l'entente de principe conclue le 25 mai 2011 avec le Syndicat National des employés de la Ville de Pincourt (CSN) concernant le renouvellement de la convention collective pour une durée de deux ans et ayant pour échéance le 31 décembre 2011;

Considérant que les parties se sont entendues sur une feuille de route pour entreprendre une démarche de résolution de certains dossiers, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, le directeur général, monsieur Michel Perrier, et le directeur des Ressources humaines, monsieur Hugo St-Pierre, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, la convention collective avec le Syndicat National des employés de la Ville de Pincourt (CSN) pour les années 2010 et 2011;

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, le directeur général, monsieur Michel Perrier, et le directeur des Ressources humaines, monsieur Hugo St-Pierre, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, une lettre d'entente visant une démarche de résolution de certains dossiers avec le Syndicat National des employés de la Ville de Pincourt (CSN).

2011-06-175

SUJET: DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MADAME ANNIE BÉLANGER – ANIMATRICE À LA VIE COMMUNAUTAIRE – LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Considérant que madame Annie Bélanger, employée permanente depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 3 juin 2011, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 15 août 2011 au 2 juillet 2012 inclusivement;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 24 de la convention collective de travail en vigueur, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Le préambule faisant partie de la résolution, d'accorder à madame Annie Bélanger, animatrice à la vie communautaire – Loisirs et Services communautaires, un congé sans solde du 15 août 2011 au 2 juillet 2012 inclusivement selon sa demande déposée.

2011-06-176

SUJET: RÉVISION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Considérant la révision de la politique de prévention et de gestion du harcèlement psychologique présenté en commission administrative le 25 mai 2011, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la politique de prévention et de gestion du harcèlement psychologique telle que révisée;

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer la politique telle que révisée.

2011-06-177

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de mai 2011 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2011-06-178

SUJET: DÉPÔT DU PREMIER RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

PROPOSÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du premier rapport financier intermédiaire pour l'exercice financier 2011.

2011-06-179

SUJET: OUVERTURE DE COMPTE AFFAIRES CHEZ RÉNO-DÉPÔT

ATTENDU que la Ville de Pincourt désire ouvrir un compte Affaires chez Réno-Dépôt, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt autorise l'ouverture d'un compte Affaires chez Réno-Dépôt pour une limite de 10 000 \$;

Que madame Nathalie Boisvert, trésorière, soit autorisée à signer au nom de la Ville de Pincourt;

Que madame Nathalie Boisvert, trésorière, soit autorisée à signer au nom de la Ville de Pincourt, tout document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente.

2011-06-180

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 1 900,31 \$ ADDITIONNEL DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ AFIN DE FINANCER LA CONTRIBUTION DE LA VILLE POUR LE PROJET DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE – SPÉCIALE

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'affecter un montant de 1 900,31 \$ additionnel du surplus accumulé non affecté afin de financer la contribution de la Ville pour le projet de l'alimentation électrique pour le déroulement d'activités spéciales de différents fournisseurs autorisés par la Ville.

Que cette dépense en immobilisation soit imputée au poste comptable 22-700-10-003.

2011-06-181

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 35 552,43 \$, DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR DES TRAVAUX ADDITIONNELS DANS LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC BELLEVUE, PHASE 1 – PROJET SPÉCIAL SLC-2009-604

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'affecter un montant de 35 552,43 \$ du surplus non affecté pour la réalisation de travaux additionnels dans le projet de réaménagement du parc Bellevue, phase 1 – projet spécial SLC-2009-604.

2011-06-182

SUJET: AUGMENTATION DE LA RÉSERVE POUR LES FÊTES DU 50^{IÈME} ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE PINCOURT À MÊME LE SURPLUS NON AFFECTÉ

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'augmentation de la réserve pour les Fêtes du 50^{ème} Anniversaire de la Ville de Pincourt pour un montant de 26 934,57 \$ à même le surplus non affecté.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-06-183

SUJET: TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – MAI 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit:

Commission administrative :

- 24 mai 2011

Commission des services aux citoyens :

- 17 mai 2011

Commission de sécurité publique :

- 2 mai 2011

Commission technique :

- 16 mai 2011

Comité consultatif d'urbanisme : (aucun)

2011-06-184

SUJET: ADOPTION DE LA RÉOLUTION FINALE NUMÉRO 2011-04-133 -
AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS
PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU
D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 344, BOULEVARD
CARDINAL-LÉGER (LOT 1 722 127)

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 avril 2011, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie de la résolution;

Que le Conseil adopte, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, la résolution **finale** numéro 2011-04-133 autorisant l'occupation d'une garderie dans le bâtiment situé au 344, boulevard Cardinal-Léger (1 722 127) et qu'une attention particulière soit apportée à l'aménagement paysagé aux abords des stationnements.

2011-06-185

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 818 – RÈGLEMENT
DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS
ROULANTS ET UN EMPRUNT DE 405 000 \$ À CETTE FIN

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du Règlement numéro 818, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le Règlement numéro 818 – Règlement décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements roulants et un emprunt de 405 000 \$ à cette fin.

Que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro 818 ait lieu le 7 juillet 2011, ou à toute autre date déterminée par la greffière.

2011-06-186

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 780-5 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 780 TEL QU'AMENDÉ AFIN DE CRÉER, À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H1-02, LA ZONE H1-26, D'AJOUTER LES HABITATIONS UNIFAMILIALES CONTIGUËS AUX USAGES QUI Y SONT AUTORISÉS ET DE PERMETTRE QU'UN TERRAIN SOIT OCCUPÉ PAR UN PROJET INTÉGRÉ ET AFIN DE MODIFIER OU D'AJOUTER DES DISPOSITIONS CONCERNANT LES GLORIOLES, LES PISCINES, LES ANTENNES DOMESTIQUES, LES APPAREILS DE CLIMATISATION, LES VÉHICULES RÉCRÉATIFS ET LES PROJETS RÉSIDENTIELS INTÉGRÉS

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du Règlement numéro 780-5, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le Règlement numéro 780-5 – Règlement modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780 tel qu'amendé afin de créer, à même une partie de la zone H1-02, la zone H1-26, d'ajouter les habitations unifamiliales contiguës aux usages qui y sont autorisés et de permettre qu'un terrain soit occupé par un projet intégré et afin de modifier ou d'ajouter des dispositions concernant les glorioles, les piscines, les antennes domestiques, les appareils de climatisation, les véhicules récréatifs et les projets résidentiels intégrés.

2011-06-187

SUJET: OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE BÉTON BITUMINEUX POUR L'ANNÉE 2011 – APPEL D'OFFRES TPGE-11-04

À la suite de l'ouverture des soumissions et de l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, directeur du Service des travaux publics et de la gestion des eaux, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour l'approvisionnement de béton bitumineux pour l'année 2011, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit « Pavage Roxboro inc. » pour la somme de 51 266,25 \$, taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-00-625.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-06-188

SUJET: OCTROI DU CONTRAT POUR LE DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'AQUEDUC PAR L'INSPECTION ET L'ANALYSE DES BORNES D'INCENDIE POUR 2011-2012-2013 - APPEL D'OFFRES TPGE-11-05

À la suite de l'ouverture des soumissions et de l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, directeur du Service des travaux publics et de la gestion des eaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour le diagnostic du réseau d'aqueduc par l'inspection et l'analyse des bornes d'incendie pour les années 2011-2012-2013, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit « Aqua Data » pour la somme de 79 187,23 \$, taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-413-00-526.

2011-06-189

SUJET: AUTORISATION DE TENIR UNE PROCESSION MARQUANT LA FÊTE DE LA VIERGE MARIE ET DE LA FÊTE-DIEU

Considérant l'autorisation de la Commission de sécurité publique du 6 juin 2011, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'autorisation de tenir une procession marquant la Fête de la Vierge Marie le dimanche 12 juin 2011 sur le territoire de la Ville de Pincourt selon le plan déposé par la paroisse de Saint-Patrick of the Island.

D'autoriser la tenue d'une procession marquant la Fête-Dieu le samedi 25 juin 2011 sur le territoire de la Ville de Pincourt selon le plan déposé par la paroisse de Saint-Patrick of the Island.

D'autoriser les différents services municipaux (Loisirs et Services communautaires, Service des Travaux publics et de la gestion des eaux et le Service d'urgence et de sécurité publique) à participer, si nécessaire, à la réalisation de l'événement.

De transmettre une copie de la présente résolution à la Sûreté du Québec pour assurer l'encadrement sécuritaire de l'événement.

2011-06-190

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE RADIOS PORTATIVES – PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2011-101

Considérant l'autorisation du projet spécial INC-2011-101 et de la Commission de sécurité publique du 6 juin 2011, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat de radios portatives auprès de Métro Com Canada au montant de 5 146,31 \$, toutes taxes incluses;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-091;

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 029,26 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-06-191

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – « ACHAT D'UN SYSTÈME DE CAMÉRAS » – PROJET NUMÉRO INC-2011-102

Considérant l'approbation du projet numéro INC-2011-102 lors de la séance ordinaire du 8 mars 2011, il est

**PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'entériner l'achat et l'installation d'un système de caméras pour la surveillance des bâtiments municipaux auprès de fournisseurs autorisés au montant maximum de 3 268,00 \$, net de ristourne;

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-095;

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 653,60 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-06-192

SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – RÉDUCTION DE LA LARGEUR MINIMALE DES LOTS PROJETÉS 4 846 524 ET 4 846 525 – 3^e AVENUE

**PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la greffière à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant la réduction de la largeur minimale à 3 mètres des deux lots projetés, soit les lots numéros 4 846 524 et 4 846 525 donnant sur la 3^e Avenue.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h 01 et s'est terminée à 20 h 25.



No de résolution
ou annotation


2011-06-193

VILLE DE PINCOURT

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 14 JUIN 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 26 de lever la séance du 14 juin 2011.


YVAN CARDINAL, MAIRE


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi le 21 juin 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinneer, Marie-Andrée G. Laliberté et Jim Miron

Absence motivée : M. Michel Pratte, conseiller

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal – Amélioration du réseau de corridors scolaires multifonctions
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire.

CERTIFICAT

Je soussignée, NICOLE DROUIN, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment livré aux membres du conseil conformément à la loi.



NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE

2011-06-194

SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30 d'ouvrir la séance extraordinaire du 21 juin 2011.

2011-06-195

SUJET: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 juin 2011.



No de résolution
ou annotation

2011-06-196

VILLE DE PINCOURT

SUJET : AIDE FINANCIÈRE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE CORRIDORS SCOLAIRES MULTIFONCTIONS

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux sur le réseau de corridors scolaires multifonctions pour un montant subventionné de 57 500 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – amélioration du corridor scolaire multifonctions – et ce, pour les corridors scolaires suivants :

- rue Bellevue à place Loiselle
- place Loiselle à boulevard Cardinal-Léger
- boulevard Cardinal-Léger à rue Edgewater
- rue Edgewater à rue Maple
- rue Maple à rue Bayview
- place Willowtree à rue Cherrystone
- boulevard de l'Île à rue Montfort
- boulevard Pincourt à rue du Rocher

Que copie de la présente résolution soit transmise à monsieur Yvon Marcoux, député du comté de Vaudreuil.

PÉRIODE DE QUESTIONS


Aucune question de l'auditoire.

2011-06-197

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 35 de lever la séance du 21 juin 2011.


YVAN CARDINAL, MAIRE


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 12 juillet 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Arçon, John Kinnear, Jim Miron et Michel Pratte

Absence motivée : Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

2011-07-198

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUILLET 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30 d'ouvrir la séance ordinaire du mois de juillet 2011.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC :

La période de parole au public a débuté à 19 h 31 et s'est terminée à 19 h 33.

2011-07-199

SUJET: DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 14 ET 21 JUIN 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux des séances des 14 et 21 juin 2011, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2011-07-200

SUJET: APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 14 ET 21 JUIN 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver les procès-verbaux des séances des 14 et 21 juin 2011.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-07-201

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de juin 2011 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2011-07).

2011-07-202

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE
JUN 2011

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de juin 2011 conformément au Règlement numéro 716.

2011-07-203

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR LA TENUE
D'UN SPECTACLE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DES
POMPIERS 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, ou, en son absence, la greffière, madame Nicole Drouin, à signer, pour et au nom de la Ville de Pin court, le contrat pour la tenue d'un spectacle dans le cadre de la Fête des pompiers 2011 auprès de Productions Matt Laurent Inc. pour un montant n'excédant pas 3 500 \$, taxes en sus.

Qu'un dépôt au montant de 1 993,70 \$, soit versé à Productions Matt Laurent.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-227-00-496.

2011-07-204

SUJET: APPUI À LA RÉSOLUTION DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT –
SIGNALISATION DE DESTINATION SUR L'AUTOROUTE 40
INDIQUANT LA DIRECTION VERS L'ÎLE-PERROT – DEMANDE AU
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'appuyer la demande de la Ville de L'Île-Perrot auprès du Ministère des Transports du Québec (MTQ) dans sa résolution 11/06/213 – Signalisation de destination sur l'autoroute 40 indiquant la direction vers l'Île-Perrot – Demande au Ministère des Transports du Québec (MTQ);

Que copie de la présente résolution soit transmise à monsieur Sam Hamad, ministre des Transports, ainsi qu'à la Direction Ouest-de-la-Montérégie et à la Direction de L'Île-de-Montréal de ce ministère, à monsieur Yvon Marcoux, député de Vaudreuil, à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, à l'Association des gens d'affaires de l'Île Perrot et à chacune des municipalités comprises sur l'Île Perrot.

2011-07-205

SUJET: SIGNATURE DE LETTRES D'ENTENTE ET TRANSACTIONS EN RELATION AU RÈGLEMENT DE CERTAINS GRIEFS ET MODIFICATIONS ET AJOUTS À LA CONVENTION COLLECTIVE

Considérant la démarche entreprise avec le Syndicat national des employés de la Ville de Pincourt (CSN) pour le renouvellement de la convention collective et la démarche de médiation convenue le 25 mai 2011;

Considérant l'entente de principe intervenue les 15 et 16 juin 2011 avec les représentants du Syndicat National des employés de la Ville de Pincourt (CSN);

Considérant le règlement des griefs 2009-08, 2009-09, 2009-13, 2010-01, 2010-07, 2010-08, 2010-09, 2010-10, 2010-11, 2010-12, 2010-13, 2010-15, 2010-16, 2010-17, 2010-18, 2010-19 et 2011-05;

Considérant le désistement du Syndicat National des employés de la Ville de Pincourt (CSN) dans les griefs 2010-21, 2010-24, 2010-01, 2010-02 et 2010-04;

Considérant les recommandations du directeur des Ressources humaines et du directeur général, il est

**PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, le directeur général, monsieur Michel Perrier, et le directeur des Ressources humaines, monsieur Hugo St-Pierre, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, les lettres d'entente 2011-02, 2011-03 et 2011-04, ainsi que les transactions confirmant le règlement des griefs ci-haut mentionnés.

De déposer les lettres d'entente 2011-02, 2011-03 et 2011-04 au Ministère du travail conformément à l'article 72 du Code du travail (L.R.Q. c. C-27).

2011-07-206

SUJET: NOMINATION DE MESSIEURS JEAN-LUC TOUGAS ET BENJAMIN URWIN À TITRE DE LIEUTENANT INTÉRIMAIRE AU SERVICE D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Considérant le besoin de combler des postes de lieutenant au Service d'urgence et de sécurité publique;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant le concours interne (2011-15) et les démarches de sélection et d'évaluation;

Considérant le rapport d'évaluation de l'École nationale des pompiers du Québec;

Considérant les recommandations du comité de sélection et du directeur général, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer messieurs Jean-Luc Tougas et Benjamin Urwin à titre de lieutenant intérimaire au Service d'urgence et de sécurité publique.

2011-07-207

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de juin 2011 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2011-07-208

SUJET: RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE POUR « REMBOURSEMENT DES FRAIS JURIDIQUES » POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET 2011 AU 1^{ER} JUILLET 2012

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le renouvellement du contrat d'assurance « remboursement des frais juridiques » pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 1^{er} juillet 2012 à la firme BF Lorenzetti & associés pour un montant de 1 921,25 \$.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires d'assurance des services de la Ville.

2011-07-209

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE, PHASE 1 – USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES – DIVISION TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la dépense pour l'étude environnementale, phase 1 de l'usine d'épuration des eaux usées, auprès du « ministre des finances » au montant de 2 062 \$.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense pour ce projet spécial soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 22-400-10-036.

2011-07-210

SUJET : AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION N^o 2010-09-272 – ÉCHÉANCE DE L'OBLIGATION – SÉRIE BT – SOLDE EN CAPITAL NON AMORTI ESTIMÉ DE 10 811,85 \$ (SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX)

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution N^o 2010-09-272 en y ajoutant le paragraphe suivant :

« Que ce paiement soit financé par le surplus non réservé et soit imputé au poste 02-414-07-818 ».

2011-07-211

SUJET: TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – JUIN 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit:

Commission administrative :

- 27 juin 2011

Commission des services aux citoyens :

- 20 juin 2011

Commission de sécurité publique :

- 6 juin 2011

Commission technique:

- 21 juin 2011

Comité consultatif d'urbanisme :

- 6 juin 2011

2011-07-212

SUJET : RAPPORT DU JOUR DE CONSULTATION – RÉGLEMENT NUMÉRO 818

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De reconnaître le dépôt par la greffière de la Ville du rapport du jour de consultation concernant le règlement numéro 818 - Règlement décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements roulants et un emprunt de 405 000 \$ à cette fin.

2011-07-213

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS - AMÉNAGEMENT DE JEUX POUR ENFANTS EN BAS ÂGES

Considérant l'approbation du projet spécial TP-2011-009, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'aménagement de jeux pour enfants en bas âges auprès de divers fournisseurs, au montant de 9 170 \$, taxes en sus.

Que cette dépense soit financée par le fonds de parcs, terrains de jeux et stationnements et soit imputée au poste comptable 22-700-40-895.

2011-07-214

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS - AMÉNAGEMENT DE MOBILIER URBAIN

Considérant l'approbation du projet spécial TP-2011-008, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'aménagement de mobilier urbain auprès de divers fournisseurs au montant de 7 600 \$, toutes taxes incluses, incluant le transport.

Que cette dépense soit financée par le fonds de parcs, terrains de jeux et stationnements et soit imputée au poste comptable 22-700-40-049.

2011-07-215

SUJET: JOURNÉE DES POMPIERS – 13 AOÛT 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la Journée des pompiers du 13 août 2011 comme activité spéciale de la Ville de Pincourt.

D'autoriser une parade de camions d'incendie et de véhicules d'urgence dans les rues de Pincourt le samedi 13 août 2011 selon le plan déposé par l'Association des pompiers volontaires de Pincourt.

D'autoriser la présence de jeux, d'animaux et de véhicules motorisés au parc Bellevue pour le montage, la réalisation et le démontage de l'événement.

D'autoriser le lancement de pièces pyrotechniques et la vente de rafraîchissements et de produits alimentaires.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser la fin des activités au parc Bellevue au plus tard à minuit le samedi 13 août 2011.

De transmettre une requête à la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité lors de l'événement.

2011-07-216

SUJET: APPROBATION DES PROJETS N^{OS} G40307 ET G39895 – BELL

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation des projets suivants soumis par Bell concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt :

- projet n° G40307;
- projet n° G39895.

2011-07-217

SUJET: DÉROGATION MINEURE – LOTS PROJETÉS 4 484 524 ET 4 484 525 (3^E AVENUE)

Considérant que toutes les exigences prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le Règlement numéro 783 ont été observées, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie de la résolution.

Que la largeur minimale de terrain soit réduite à 3 mètres sur les lots projetés 4 484 524 et 4 484 525 sur la 3^e Avenue.

2011-07-218

SUJET: APPROBATION DU PROJET N^O SD-11-0695 – GAZ MÉTRO

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet n° SD-11-0695 soumis par Gaz Métro concernant l'installation du réseau de gaz naturel sur la rue Shamrock et une partie de la rue Bayview.

2011-07-219

SUJET: SIGNATURE D'UNE ENTENTE ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET BANLIEUE-OUEST INC. CONCERNANT LE PROJET « SOMMET BOISÉ - PHASE 5 »

Considérant le Règlement numéro 727 concernant les ententes portant sur la réalisation des travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser la signature par le maire, monsieur Yvan Cardinal et le directeur général, monsieur Michel Perrier, d'une entente entre la Ville de Pincourt et Banlieue-Ouest Inc. concernant le projet « Sommet Boisé - phase 5 ».

2011-07-220

SUJET: APPROBATION DU PROJET N° 1456107-400, ING-128284 – VIDÉOTRON

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet n° 1456107-400, ING-128284 soumis par Vidéotron concernant l'installation du réseau de câbles sur l'avenue Forest.

2011-07-221

SUJET: APPROBATION DU PROJET N° E0281 – SRDP

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet n° E0281 soumis par SRDP concernant l'installation de fibre optique sur les torons de Bell sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2011-07-222

SUJET: PROJET DE RÉSOLUTION: AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 785 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 984, CHEMIN DUHAMEL (LOT 1 720 626)

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 juillet 2011, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie de la résolution.

Que le Conseil adopte, en vertu du Règlement numéro 785 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, un projet de résolution autorisant la démolition du bâtiment existant au 984, chemin Duhamel et d'autoriser la construction d'une nouvelle résidence sur le lot 1 720 626 nonobstant le fait que ce lot n'est pas adjacent à une rue publique.

Que cette approbation soit conditionnelle au respect rigoureux du rapport préparé par la firme Groupe ABS sur l'installation septique dans l'aménagement dudit système et que le système d'alimentation en eau de la nouvelle résidence soit faite par l'entremise d'un raccordement au réseau municipal d'aqueduc, ou par un puits artésien dont un rapport sur la quantité d'eau requise sera déposé avec la demande de permis de construction de la nouvelle résidence. Si un puits artésien est utilisé, un rapport sur la qualité de l'eau du puits devra être déposé dans les 45 jours suivant l'occupation du bâtiment.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que l'assemblée publique de consultation se tienne le 9 août 2011, à 19 h, dans la salle du conseil, ou à toute autre date déterminée par la greffière.

2011-07-223

SUJET: ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-6 –
MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 780 – MODIFICATION
DES NORMES APPLICABLES À LA HAUTEUR DE L'ENCEINTE
ENTOURANT UNE PISCINE, PARTIE DE L'ENCEINTE SITUÉE À
L'INTÉRIEUR DU LOT OÙ SE TROUVE UNE PISCINE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le projet de règlement numéro 780-6 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780 tel qu'amendé afin de modifier les normes applicables à la hauteur de l'enceinte entourant une piscine, spécifiquement pour la partie de l'enceinte située à l'intérieur du lot où se trouve une piscine.

Que l'assemblée publique de consultation se tienne le 9 août 2011 à 19 h, dans la salle du conseil, ou à toute autre date déterminée par la greffière.

2011-07-224

SUJET: AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE NUMÉRO 780 TEL QU'AMENDÉ – HAUTEUR DE
L'ENCEINTE ENTOURANT UNE PISCINE

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 780 tel qu'amendé, de façon à permettre que la hauteur de l'enceinte pour une piscine soit de 1,2 mètre, pour restreindre l'accès à partir de la propriété où se trouve une piscine, sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2011-07-225

SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – JUILLET 2011 – AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE – DIVISION DONNÉES TECHNIQUES

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer les décomptes progressifs suivants :

A) LES EXCAVATIONS GILBERT THÉORÉT INC.

Pour le projet 07-032, la somme de 2 653,90 \$ toutes taxes incluses représentant le remboursement de la retenue pour l'aménagement du bassin de rétention.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-047.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

B) LES EXCAVATIONS GILBERT THÉORÉT INC.

Pour le projet DG-2007-002, la somme de 2 010,65 \$ toutes taxes incluses représentant le remboursement de la retenue pour l'aménagement de la rue des Chardonnerets.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-527.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 58 et s'est terminée à 20 h 46.

2011-07-226

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 12 JUILLET 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 47, de lever la séance du 12 juillet 2011.

YVAN CARDINAL, MAIRE

Nicole Drouin

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de consultation, tenue le 9 août 2011, à 19h, dans la salle du conseil de la Ville sur le projet de Règlement numéro 780-6 intitulé :

Projet de règlement numéro 780-6 - règlement modifiant le règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780 tel qu'amendé afin de modifier les normes applicables à la hauteur de l'enceinte entourant une piscine, spécifiquement pour la partie de l'enceinte située à l'intérieur du lot où se trouve une piscine

PRÉSENCES

Monsieur le Maire Yvan Cardinal et Monsieur le conseiller John Kinnear

Madame la greffière Nicole Drouin

Le projet de Règlement numéro 780-6 a été approuvé le 5 juillet 2011 par la résolution numéro 2011-07-223. L'avis public de consultation publique à cet effet a été donné le 13 juillet 2011 et publié le 16 juillet 2011.

Le 9 août 2011, à 19h, une assemblée publique présidée par monsieur le Maire Yvan Cardinal a lieu dans la salle du conseil conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Aucune personne n'est présente dans la salle.

Conséquemment, à 19 h 10, la consultation publique est terminée et monsieur le Maire clôt l'assemblée.


YVAN CARDINAL, MAIRE


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de consultation, tenue le 9 août 2011, à 19h, dans la salle du conseil de la Ville sur le projet de Résolution numéro 2011-07-222 intitulé :

Projet de résolution : Autorisation en vertu du Règlement numéro 785 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble situé au 984, chemin Duhamel (Lot 1 720 626)

PRÉSENCES

Monsieur le Maire Yvan Cardinal et Monsieur le conseiller John Kinnear

Madame la greffière Nicole Drouin

Le projet de Résolution numéro 2011-07-222 a été approuvé le 12 juillet 2011 par la résolution numéro 2011-07-222. L'avis public de consultation publique à cet effet a été donné le 13 juillet 2011 et publié le 16 juillet 2011.

Le 9 août 2011, à 19h, une assemblée publique présidée par monsieur le Maire Yvan Cardinal a lieu dans la salle du conseil conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Aucune personne n'est présente dans la salle.

Conséquemment, à 19 h 10, la consultation publique est terminée et monsieur le Maire clôt l'assemblée à 19 h 10.



YVAN CARDINAL, MAIRE



NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 9 août 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear, Marie-Andrée G. Laliberté et Michel Pratte (à 19 h 33)

Absence motivée : Monsieur Jim Miron, conseiller

Est aussi présente: M^{me} Nicole Drouin, greffière

2011-08-227

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'AOÛT 2011

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois d'août 2011.

19 h 33

À 19 h 33, Monsieur le conseiller Michel Pratte, prend son siège

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC :

La période de parole au public a débuté à 19 h 31 et s'est terminée à 19 h 34.

2011-08-228

SUJET: DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUILLET 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2011, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2011-08-229

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUILLET 2011

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2011.



No de résolution
ou annotation

2011-08-230

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU AUX VOIX

Messieurs les conseillers, Michel Pratte et John Kinnear, votent contre

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de juillet 2011 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2011-08).

2011-08-231

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des contrats qu'il a autorisés pour le mois de juillet 2011 conformément à l'article 6.3 du Règlement numéro 716 (liste numéro C-2011-08).

2011-08-232

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUILLET 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de juillet 2011 conformément au Règlement numéro 716.

2011-08-233

SUJET: AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR LA LOCATION D'ÉQUIPEMENT DE SONORISATION ET D'ÉCLAIRAGE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DES POMPIERS 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, ou, en son absence, la greffière, madame Nicole Drouin, à signer, pour et au nom de la Ville de Pinpoint, le contrat pour la location d'équipements de sonorisation et d'éclairage dans le cadre de la Fête des pompiers 2011 auprès de Show Devant pour un montant n'excédant pas 15 325 \$, taxes en sus.



No de résolution
ou annotation

Que cette dépense soit imputée au poste 02-227-00-496.

2011-08-234

SUJET: NOMINATION DE MONSIEUR YANICK BERNIER À TITRE DE DIRECTEUR DU SERVICE D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Considérant l'expérience, les compétences et les qualifications de monsieur Yanick Bernier à titre de directeur adjoint du Service d'urgence et de la sécurité publique;

Considérant les recommandations du directeur des Ressources humaines et du directeur général, il est

**PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De nommer monsieur Yanick Bernier à titre de directeur du Service d'urgence et de la sécurité publique;

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat de travail avec monsieur Yanick Bernier.

2011-08-235

SUJET: NOMINATION DE MONSIEUR STÉPHANE SÉGUIN À TITRE DE DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Considérant l'expérience, les compétences et les qualifications de monsieur Stéphane Séguin à titre de chef Division prévention du Service d'urgence et de la sécurité publique;

Considérant les recommandations du directeur des Ressources humaines et du directeur général, il est

**PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragnon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De nommer monsieur Stéphane Séguin à titre de directeur adjoint du Service d'urgence et de la sécurité publique;

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat de travail avec monsieur Stéphane Séguin.

2011-08-236

SUJET: NOMINATION DE MADAME JOSÉE MICHAUD À TITRE D'AGENT EN DOTATION À TEMPS PARTIEL DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Considérant les compétences et les qualifications de madame Josée Michaud;

Considérant les recommandations du directeur des Ressources humaines et du directeur général, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU AUX VOIX
Messieurs les conseillers, Michel Pratte et John Kinnear, votent contre

D'autoriser l'embauche de madame Josée Michaud à titre d'agent en dotation à temps partiel au Service des ressources humaines;

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat de travail avec madame Josée Michaud.

2011-08-237

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de juillet 2011 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2011-08-238

SUJET: DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA VILLE DE PINCOURT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur de la Ville de Pincourt pour l'exercice financier 2010.

2011-08-239

SUJET: AUGMENTATION DE LA RÉSERVE TERRAIN À MÊME LE SURPLUS NON AFFECTÉ

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'augmentation de la réserve terrain pour un montant de 199 745,06 \$ à même le surplus non affecté.

2011-08-240

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 17 669,93 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ POUR AFFECTATION AU RÈGLEMENT 643 F

Considérant qu'un montant de 41 527,28 \$ de recettes reportées a été réservé au surplus accumulé de 2007, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'affecter un montant de 17 669,93 \$ du surplus accumulé affecté au règlement 643 F.

- 2011-08-241 SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ – RÉAMÉNAGEMENT DU PARC BELLEVUE
- PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'affectation d'un montant de 72 955,12 \$ du surplus réservé pour financer le réaménagement du Parc Bellevue.
- 2011-08-242 SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ – MISE À NIVEAU DE L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'affectation d'un montant de 237 057,30 \$ du surplus réservé pour financer la mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées.
- 2011-08-243 SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 60 000 \$ DU SURPLUS NON AFFECTÉ AFIN D'AUGMENTER LA RÉSERVE POUR LE MDDEP
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser l'affectation d'un montant de 60 000 \$ du surplus non affecté afin d'augmenter la réserve pour le MDDEP.
- 2011-08-244 SUJET: TRANSFERT DES DIVERSES CONTRIBUTIONS REÇUES À LA RÉSERVE POUR LES FÊTES DU 50^{IÈME} ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE PINCOURT
- PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner le transfert des diverses contributions reçues à la réserve pour les Fêtes du 50^{ième} anniversaire de la Ville de Pincourt pour un montant de 55 000 \$.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-08-245

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ – RÉNOVATION INTÉRIEURE DU HALL DE L'OMNI-CENTRE

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'affectation d'un montant de 2 588,93 \$ du surplus réservé pour financer la rénovation intérieure du hall de l'Omni-Centre.

2011-08-246

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ – FÊTE DU 50^{IÈME} ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'affectation d'un montant de 194 615,26 \$ du surplus réservé pour financer la fête du 50^{ème} anniversaire de la Ville de Pincourt.

2011-08-247

SUJET: ENGAGEMENTS 2009 FINANCÉS PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'affectation d'un montant de 159 471,54 \$ du surplus réservé pour financer les engagements 2009.

2011-08-248

SUJET: ENGAGEMENTS 2008 FINANCÉS PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'affectation d'un montant de 474,65 \$ du surplus réservé pour financer les engagements 2008.

2011-08-249

SUJET: LIBÉRATION DU FONDS DE GARANTIE DE FRANCHISE COLLECTIVE EN RESPONSABILITÉ CIVILE PRIMAIRE DU REGROUPEMENT MUNICIPALITÉS LOCALES I POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2004 AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2005

Considérant que la municipalité de Pincourt est titulaire d'une police d'assurance émise par l'assureur Lloyds de Londres sous le numéro DL0070-74 et que celle-ci couvre la période du 1^{er} décembre 2004 au 1^{er} décembre 2005.

Considérant que cette police est sujette à une franchise individuelle de même qu'à une franchise collective en assurance de la responsabilité civile primaire.

Considérant qu'un fonds de garantie d'une valeur de 150 000 \$ fût mis en place afin de garantir cette franchise collective en responsabilité civile primaire et que la municipalité de Pincourt y a investi une quote-part de 11 372 \$ représentant 7.58 % de la valeur totale du fonds.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que la convention relative à la gestion des fonds collectifs prévoit ce qui suit au titre de la libération des fonds.

5. LIBÉRATION DES FONDS

Les fonds de garantie sont maintenus en opération jusqu'à épuisement des sommes par remboursement du coût des règlements des sinistres qui lui sont imputables ou jusqu'à ce que toutes les réclamations rapportées soient complètement réglées ou que la prescription soit acquise ou ait été reconnue comme telle par un tribunal pour toutes les réclamations couvertes par les polices émises pour la période visée.

Sur attestation conjointe de l'Assureur et des villes assurées à l'effet qu'il ne subsiste aucune réclamation couverte par les polices émises pour la période visée, le reliquat des fonds est libéré et retourné aux municipalités assurées, à chacune selon sa quote-part, accompagné de la comptabilité détaillée du compte ainsi que la liste de tous les remboursements effectués.

Considérant que l'ensemble des réclamations déclarées à l'assureur Lloyds de Londres touchant ladite police et ledit fonds de garantie de franchises collectives en responsabilité civile primaire ont été traitées et fermées par l'assureur.

Considérant que la municipalité de Pincourt confirme qu'il ne subsiste aucune réclamation couverte par la police d'assurance émise par l'assureur Lloyds de Londres pour la période du 1^{er} décembre 2004 au 1^{er} décembre 2005 pour laquelle des coûts liés au paiement des réclamations pourraient être engagés.

Considérant que la municipalité de Pincourt demande que le reliquat de 124 903,25 \$ dudit fonds de garantie de franchises collectives en responsabilité civile primaire soit libéré conformément à l'article 5 de la convention précitée.

Considérant qu'il est entendu que la libération des fonds met un terme aux obligations de l'assureur, à quelque titre que ce soit, exception faite de toute réclamation susceptible de mettre en œuvre la garantie offerte en excédant dudit fonds de garantie de franchises collectives en responsabilité civile primaire.

Considérant que la municipalité de Pincourt s'engage cependant à donner avis à l'assureur de tous faits et circonstances susceptibles de donner lieu à une réclamation de même que de toute réclamation, quelle qu'en soit l'importance, qui pourrait être recevable aux termes de la police émise pour la période du 1^{er} décembre 2004 au 1^{er} décembre 2005.

Considérant que l'assureur Lloyds de Londres pourra alors enquêter ou intervenir selon ce qu'il estimera à propos.

Considérant que la municipalité de Pincourt s'engage à retourner, en partie ou en totalité, le montant qu'il lui sera ristourné dudit fonds de garantie si jamais une réclamation se déclare dans le futur et que celle-ci engage la franchise collective en responsabilité civile primaire pour la période du 1^{er} décembre 2004 au 1^{er} décembre 2005.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

En conséquence, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'obtenir de l'assureur Lloyds de Londres une lettre confirmant qu'il autorise l'Union des municipalités du Québec, en tant que mandataire du regroupement Municipalités locales I, à libérer le fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile primaire pour la période du 1^{er} décembre 2004 au 1^{er} décembre 2005.

D'autoriser l'Union des municipalités du Québec à procéder aux versements du reliquat dudit fonds de garantie aux membres du regroupement Municipalités locales I, dans les mêmes proportions que ceux-ci y ont contribué lors de sa constitution.

2011-08-250

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES IMMEUBLES SUR LESQUELS LES TAXES IMPOSÉES N'ONT PAS ÉTÉ PAYÉES EN TOUT OU EN PARTIE

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées au 28 juillet 2011 en tout ou en partie.

2011-08-251

SUJET: TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - JUILLET 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit:

Commission administrative : (aucune)

Commission des services aux citoyens : (aucune)

Commission de sécurité publique : (aucune)

Commission technique: (aucune)

Comité consultatif d'urbanisme :

- 5 juillet 2011

2011-08-252

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 780-6 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 780 TEL QU'AMENDÉ AFIN DE MODIFIER LES NORMES APPLICABLES À LA HAUTEUR DE L'ENCEINTE ENTOURANT UNE PISCINE, SPÉCIFIQUEMENT POUR LA PARTIE DE L'ENCEINTE SITUÉE À L'INTÉRIEUR DU LOT OÙ SE TROUVE UNE PISCINE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Aragnon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du Règlement numéro 780-6, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le Règlement numéro 780-6 – Règlement modifiant le règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780 tel qu'amendé afin de modifier les normes applicables à la hauteur de l'enceinte entourant une piscine, spécifiquement pour la partie de l'enceinte située à l'intérieur du lot où se trouve une piscine.

2011-08-253

SUJET: AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 805 – RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT - RMH 330

Monsieur le conseiller André D'Aragnon, annonce qu'un règlement pour amender le règlement numéro 805 – Règlement relatif au stationnement - RMH 330, à la section III – Terrain de stationnement privé, sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2011-08-254

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON-RÉSERVÉ – DÉMANTÈLEMENT D'ÉQUIPEMENT POUR L'INSTALLATION DE L'UNITÉ D'ÉLECTRO-DÉSHYDRATATION LINÉAIRE CINÉTIK À L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Considérant l'approbation du projet de l'installation de l'équipement d'électro-déshydratation linéaire CINÉTIK à l'usine de traitement des eaux usées, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragnon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner les dépenses pour le démantèlement d'équipement auprès de divers fournisseurs, au montant de 12 000 \$, toutes taxes incluses.

Que la dépense pour ce projet soit financée par le surplus non-réserve et soit imputée au poste comptable 22-400-40-085.

2011-08-255

SUJET: APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N° A 6342-12, MINUTE 16 805 – LOT 4 885 758

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite au rapport préparé par le Service de l'aménagement du territoire, d'entériner l'approbation du plan de subdivision n° A 6342-12, minute 16 805, tel que présenté, en date du 18 juillet 2011, soit le lot projeté 4 885 758 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur Clément Arseneault, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p. directeur, Service de l'aménagement du territoire.



No de résolution
ou annotation

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain, prévue à l'article 18 du Règlement de lotissement n° 779, ne soit pas exigé, car l'opération cadastrale a pour fin d'identifier au plan de cadastre officiel un lot déjà subdivisé.

2011-08-256

SUJET: ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE PHASE 1 - ZONE H6-02 - FACTURE N° F5036

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le paiement de la facture n° F5036 au montant de 2 070,30 \$, taxes en sus, à G & S Consultant - Laboratoire d'Essais et de Contrôle dans le cadre d'une étude géotechnique et environnementale phase 1 pour des travaux dans la zone H6-02.

2011-08-257

SUJET: PAIEMENT MENSUEL - AOÛT 2011 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - DIVISION DONNÉES TECHNIQUES

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer le décompte progressif suivant :

A) CDGU

Pour le projet SLC-2007-610, la somme de 12 403,83 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif n° 6 pour l'aménagement d'une surface sportive synthétique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-043.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 20 h 04 et s'est terminée à 20 h 40.

2011-08-258

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 9 AOÛT 2011

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 41 de lever la séance du 9 août 2011.


YVAN CARDINAL, MAIRE


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 13 septembre 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Est aussi présente: M^{me} Nicole Drouin, greffière

2011-09-259

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30 d'ouvrir la séance ordinaire du mois de septembre 2011.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC :

La période de parole au public a débuté à 19 h 32 et s'est terminée à 19 h 35.

2011-09-260

SUJET: DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AOÛT 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 9 août 2011, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2011-09-261

SUJET: APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AOÛT 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 9 août 2011.

2011-09-262

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois d'août 2011 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (liste numéro MP-2011-09)

2011-09-263

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des contrats qu'il a autorisés pour le mois d'août 2011 conformément à l'article 6.3 du Règlement numéro 716. (liste numéro C-2011-09)

2011-09-264

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'AOÛT 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois d'août 2011 conformément au Règlement numéro 716.

2011-09-265

SUJET : ADOPTION DU NOUVEL ORGANIGRAMME 2011 DE LA VILLE DE PINCOURT

Considérant les différentes nominations suite, entre autres, au départ à la retraite du directeur du Service d'urgence et de sécurité publique, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le nouvel organigramme de la structure organisationnelle à compter de ce jour, tel que déposé.

2011-09-266

SUJET : CRÉATION DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE PINCOURT

Considérant que nous sommes à l'étape de recruter des membres afin de former le comité de pilotage pour l'élaboration du plan de développement social de la Ville de Pincourt;

Considérant que les travaux de ce comité doivent s'enclencher en octobre 2011, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le comité de nomination des membres du comité de pilotage pour l'élaboration du plan de développement social soit formé de monsieur Yvan Cardinal, maire, monsieur Michel Perrier, directeur général, de monsieur Simon Grenier, directeur des Loisirs et Services communautaires, et de monsieur Clément Bergeron, chargé de projet.

Que le comité de nomination soit autorisé à confirmer la nomination des membres du comité de pilotage pour que celui-ci puisse commencer ses travaux sans délai.

Que le comité de nomination dépose au conseil municipal à la séance ordinaire de novembre son rapport de nominations des membres du comité de pilotage pour que les nominations soient entérinées officiellement.

2011-09-267

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois d'août 2011 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2011-09-268

SUJET: RÉSOLUTION VISANT LA LIBÉRATION DU FONDS DE GARANTIE EN RESPONSABILITÉ CIVILE PRIMAIRE DU REGROUPEMENT MUNICIPALITÉS LOCALES I POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2006 AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2007

Considérant que la Ville de Pincourt est titulaire d'une police d'assurance émise par l'assureur Lloyd's sous le numéro DL0070-74 et que celle-ci couvre la période du 1^{er} décembre 2006 au 1^{er} décembre 2007.

Considérant que cette police est sujette à une franchise individuelle de même qu'à un fonds de garantie en assurance de la responsabilité civile primaire.

Considérant qu'un fonds de garantie d'une valeur de 150 000 \$ fût mis en place en responsabilité civile primaire et que la Ville de Pincourt y a investi une quote-part de 10 105 \$ représentant 6.74 % de la valeur totale du fonds.

Considérant que la convention relative à la gestion des fonds collectifs prévoit ce qui suit au titre de la libération des fonds.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

5. LIBÉRATION DES FONDS

Les fonds de garantie sont maintenus en opération jusqu'à épuisement des sommes par remboursement du coût des règlements des sinistres qui lui sont imputables ou jusqu'à ce que toutes les réclamations rapportées soient complètement réglées ou que la prescription soit acquise ou ait été reconnue comme telle par un tribunal pour toutes les réclamations couvertes par les polices émises pour la période visée.

Sur attestation conjointe de l'Assureur et des villes assurées à l'effet qu'il ne subsiste aucune réclamation couverte par les polices émises pour la période visée, le reliquat des fonds est libéré et retourné aux municipalités assurées, à chacune selon sa quote-part, accompagné de la comptabilité détaillée du compte ainsi que la liste de tous les remboursements effectués.

Considérant que l'ensemble des réclamations déclarées à l'assureur Lloyd's touchant ladite police et ledit fonds de garantie en responsabilité civile primaire ont été traitées et fermées par l'assureur.

Considérant que la Ville de Pincourt confirme qu'il ne subsiste aucune réclamation couverte par la police d'assurance émise par l'assureur Lloyd's pour la période du 1^{er} décembre 2006 au 1^{er} décembre 2007 pour laquelle des coûts liés au paiement des réclamations pourraient être engagés.

Considérant que la Ville de Pincourt demande que le reliquat de 29 767,67 \$ dudit fonds de garantie en responsabilité civile primaire soit libéré conformément à l'article 5 de la convention précitée.

Considérant qu'il est entendu que la libération des fonds met un terme aux obligations de l'assureur, à quelque titre que ce soit, exception faite de toute réclamation susceptible de mettre en œuvre la garantie offerte en excédant dudit fonds de garantie en responsabilité civile primaire.

Considérant que la Ville de Pincourt s'engage cependant à donner avis à l'assureur de tous faits et circonstances susceptibles de donner lieu à une réclamation de même que de toute réclamation, quelle qu'en soit l'importance, qui pourrait être recevable aux termes de la police émise pour la période du 1^{er} décembre 2006 au 1^{er} décembre 2007.

Considérant que l'assureur Lloyd's pourra alors enquêter ou intervenir selon ce qu'il estimera à propos.

Considérant que la Ville de Pincourt s'engage à retourner, en partie ou en totalité, le montant qu'il lui sera ristourné dudit fonds de garantie si jamais une réclamation se déclare dans le futur et que celle-ci engage le fonds de garantie en responsabilité civile primaire pour la période 1^{er} décembre 2006 au 1^{er} décembre 2007.

En conséquence, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'obtenir de l'assureur Lloyd's une lettre confirmant qu'il autorise l'Union des municipalités du Québec, en tant que mandataire du regroupement Municipalités locales I, à libérer le fonds de garantie en responsabilité civile primaire pour la période du 1^{er} décembre 2006 au 1^{er} décembre 2007.

D'autoriser l'Union des municipalités du Québec à procéder aux versements du reliquat dudit fonds de garantie aux membres du regroupement Municipalités locales I dans les mêmes proportions que ceux-ci y ont contribué lors de sa constitution.

2011-09-269

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – RÉFECTION DU TERRAIN DE SOCCER AU PARC BELLEVUE

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la dépense pour la réfection du terrain de soccer au Parc Bellevue auprès de divers fournisseurs au montant de 100 000 \$, net de ristourne.

Que cette dépense pour ce projet spécial soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 22-700-10-034.

2011-09-270

SUJET: VENTE DES IMMEUBLES POUR NON PAIEMENT DE TAXES LE 2 NOVEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite au dépôt de l'état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie, d'ordonner à la greffière de vendre à l'enchère publique selon la Loi sur les cités et villes et la politique administrative concernant le recouvrement des sommes dues à la Ville numéro POL-ADM-TRE-1999-02-01.2, les immeubles qui ont des arrérages de taxes pour les années 2009 et antérieures et/ou des droits sur les mutations immobilières dus au 31 décembre 2010.

Seront soustraits de ladite vente pour non paiement de taxes les créances en souffrance d'arrérages de taxes de 2009 et de droits sur les mutations immobilières de 2010 ayant un solde de moins de 100 \$.

Seront également soustraits de ladite vente pour non paiement de taxes les immeubles suivants :

Matricule	Emplacement
6724-00-8052-2-000-0000	Lot 1 724 459
6827-04-4747-4-000-0000	300, 5 ^e Avenue
6624-83-5273-5-000-0000	Lots 1 724 450 et 4 221 087

Cette vente aura lieu dans la salle de délibérations du conseil, à l'Omni-centre, 375 boulevard Cardinal-Léger, Pincourt, le 2 novembre 2011, à 11 heures.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-09-271

SUJET: NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE PINCOURT
POUR ACQUÉRIR SI NÉCESSAIRE DES IMMEUBLES LORS DE LA
VENTE AUX ENCHÈRES PRÉVUE POUR LE 2 NOVEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer madame Nathalie Boisvert, directrice des Services administratifs et financiers et trésorière, ou, en son absence, madame Josée Dugas, assistante-trésorière par intérim, pour enchérir et acquérir les immeubles si nécessaire lors de la vente aux enchères pour non-paiement de taxes prévue pour le 2 novembre 2011, à 11 heures, le tout en accord avec l'article 536 de la Loi sur les cités et villes.

2011-09-272

SUJET: AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE
PINCOURT

Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Pincourt sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2011-09-273

SUJET: RÈGLEMENT HORS COUR - PRIMMUM COMPAGNIE
D'ASSURANCE C. LA VILLE DE PINCOURT - COUR DU QUÉBEC -
RÉCLAMATION 714 RUE DES CHÂTAIGNIERS - ÉVÈNEMENT DU
30 SEPTEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le règlement hors cour de la cause de Primum compagnie d'assurance c. la Ville de Pincourt intentée à la Cour du Québec sous le numéro 500-22-180346-119 et transférée à la Cour du Québec, Chambre Civile, District de Valleyfield sous le numéro 760-22-007418-117, le tout selon les termes de la lettre du 26 août 2011 adressée à Mes Lapointe Rosenstein Marchand Melancon sencl par nos procureurs Dunton Rainville, sencl.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-140-00-995.

2011-09-274

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE
PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS - ACHAT
D'ARBRES ET DE VÉGÉTATION POUR NOUVEAUX PROJETS -
PROJET SPÉCIAL TP-2011-006

Considérant l'approbation du projet spécial TP-2011-006, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner les dépenses pour l'achat d'arbres et de végétation auprès de divers fournisseurs, au montant de 8 169 \$, toutes taxes incluses.

Amendée par
Résolution n°
2011-10-296



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense soit financée par le fonds de parcs, terrains de jeux et stationnements et soit imputée au poste comptable 22-700-10-044.

2011-09-275

Amendée par
Résolution n°
2011-10-295

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS – AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'ÎLOTS – PROJET SPÉCIAL TP-2011-007

Considérant l'approbation du projet spécial TP-2011-007, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner les dépenses pour l'aménagement paysager d'îlots auprès de divers fournisseurs, au montant de 16 339 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le fonds de parcs, terrains de jeux et stationnements et soit imputée au poste comptable 22-700-10-045.

2011-09-276

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 818 – ACHAT D'UN TRACTEUR DIESEL À ATTELAGE FRONTAL – PROJET SPÉCIAL TP-2011-013

Suite à l'analyse des soumissions préparées par M. Jean-Marc Guy, directeur aux Service des travaux publics et gestion des eaux et considérant l'approbation du projet spécial TP-2011-013, il est

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser une dépense en immobilisation financée par le règlement numéro 818 pour l'achat d'un tracteur diesel à attelage frontal auprès du plus bas soumissionnaire conforme soit, « Lange Patenaude Équipement Ltée » au montant de 37 949,07 \$ toutes taxes incluses.

Que la dépense en immobilisation soit financée par le règlement numéro 818.

2011-09-277

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ – FOURNITURE DE PIÈCES ET INSTALLATION ÉLECTRIQUE POUR UNE MACHINE D'ÉLECTRO-DÉSHYDRATATION CINETIK CKB-400 À L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES - APPEL D'OFFRES TPGE-11-08

Suite à l'appel d'offres par invitation numéro TPGE-11-08 et à l'analyse des soumissions préparée par M. Jean-Marc Guy, directeur aux Service des travaux publics et gestion des eaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'octroi du contrat pour la fourniture de pièces et l'installation électrique pour une machine d'électro-déshydratation Cinetik CKB-400 à l'Usine d'épuration des eaux usées auprès du plus bas soumissionnaire conforme soit, « Denis Bourbonnais & fils Inc.» au montant de 84 879,82 \$ toutes taxes incluses.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense, suite à l'appel d'offres par invitation, soit financée par le surplus réservé et soit imputée au poste 22-400-40-085.

2011-09-278

SUJET: AUTORISATION DU PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2011-106 - « ACHAT D'UNE POMPE PORTATIVE GRAND DÉBIT »

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le projet spécial numéro INC-2011-106 - « Achat d'une pompe portative grand débit » pour un montant maximal de 16 339 \$, net de ristourne.

2011-09-279

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – FRAIS D'INSTALLATION DE LA GÉNÉRATRICE À LA CASERNE INCENDIE

PROPOSÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement des frais d'installation de la génératrice à la caserne incendie auprès de divers fournisseurs conformes au montant de 16 687,40 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation pour les frais d'installation de la génératrice à la caserne incendie soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste comptable 22-220-40-096.

2011-09-280

SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 232, FRONTENAC (LOT 1 723 120) RÉDUCTION DE LA MARGE LATÉRALE GAUCHE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la greffière à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant la réduction de la marge latérale gauche du 232, rue Frontenac.

2011-09-281

SUJET: PAIEMENT MENSUEL – SEPTEMBRE 2011 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – DIVISION DONNÉES TECHNIQUES

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser la trésorière à payer le décompte progressif suivant :

A) CDGU

Pour le projet GEN-2009-304, la somme de 3 265,60 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif n° 5 (final) pour les travaux supplémentaires – Reconstruction de la conduite d'eau potable entre le parc Bellevue et la 8^e Avenue sur la rue Bellevue et aménagement d'une piste cyclable sur la rue Bellevue et le parc Olympique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-800.

B) CDGU

Pour le projet GEN-2009-304-02, la somme de 4 029,64 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif n° 6 (final) - Reconstruction de la conduite d'eau potable entre le parc Bellevue et la 8^e Avenue sur la rue Bellevue et aménagement d'une piste cyclable sur la rue Bellevue et le parc Olympique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-800.

C) TECHNIPARC 9032-2454 QUÉBEC INC.

Pour le projet SLC-2009-604, le Conseil autorise le paiement jusqu'à concurrence de la somme de 279 926,57 \$ toutes taxes incluses du décompte progressif final n° 5 – Aménagement d'une surface sportive synthétique – Lot 1 préparé par l'ingénieur-conseil Bernard Lefebvre en date du 2 août 2011, et ce, conditionnellement à la réception de quittances complètes et finales et uniquement pour le montant des quittances complètes et finales obtenues.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-043.

D) LES PAVAGES THÉORÉT INC.

Pour le projet GEN-2009-304, la somme de 73 771,94 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif n° 7 (remboursement de la retenue et paiement final) – Réfection de la 9^e Avenue et d'une partie des rues Bellevue et de la Place des Ormes incluant la construction d'une piste cyclable sur la rue Bellevue.

Que cette dépense soit financée par le règlement 800 et imputée au poste budgétaire 22-300-10-800.

2011-09-282

SUJET : AUGMENTATION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION DU PROJET GEN-2009-304 – RÉFECTION DE LA 9^E AVENUE ET D'UNE PARTIE DE LA RUE BELLEVUE ET DE LA PLACE DES ORMES INCLUANT LA CONSTRUCTION D'UNE PISTE CYCLABLE SUR LA RUE BELLEVUE

**PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**



No de résolution
ou annotation

D'entériner une dépense en immobilisation, suite à l'acceptation des directives de changement pour la compagnie Les Pavages Théorêt Inc. dans le cadre du projet de réfection de la 9e Avenue et d'une partie de la rue Bellevue et de la Place des Ormes incluant la construction d'une piste cyclable sur la rue Bellevue (GEN-2009-304) au montant de 115 505 \$ (toutes taxes incluses).

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le règlement 800 et soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-800.

2011-09-283

SUJET : AUGMENTATION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION DU PROJET SLC-2009-604 – AMÉNAGEMENT D'UNE SURFACE SPORTIVE SYNTHÉTIQUE – LOT 1

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser les directives de changement dans le cadre du projet d'aménagement d'une surface sportive synthétique auprès de la compagnie Techniparc (9032-2454 Québec Inc.) pour un montant de 13 109,15 \$ taxes en sus.

Que cette dépense pour le projet SLC-2009-604 soit financée par le règlement numéro 812 et imputée au poste budgétaire 22-700-10-043.

PÉRIODE DE QUESTIONS

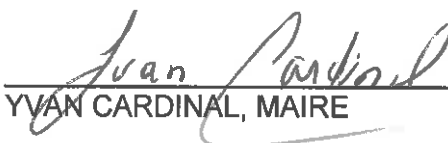
La période de questions a débuté à 20 h 10 et s'est terminée à 20 h 25.

2011-09-284

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 28, de lever la séance du 13 septembre 2011.


YVAN CARDINAL, MAIRE


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE

Formules Municipales, Chambly (Québec) - No 881-A-A-M6 (PLA-782)



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 11 octobre 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinneer, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

2011-10-285

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'OCTOBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30 d'ouvrir la séance ordinaire du mois d'octobre 2011.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC :

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

2011-10-286

SUJET: DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2011, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2011-10-287

SUJET: APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2011.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-10-288

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de septembre 2011 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (liste numéro MP-2011-10)

2011-10-289

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE
SEPTEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de septembre 2011 conformément au Règlement numéro 716.

2011-10-290

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE
ROULEMENT – ACHAT DE MONITEURS AUPRÈS DE BUREAU EN
GROS

Considérant la recommandation de la direction générale présentée en rencontre de travail budgétaire à l'automne 2010, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat de moniteurs auprès de Bureau en Gros au montant de 1 898,70 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22-100-40-795.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) versements annuels égaux de 379,74 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-10-291

SUJET: AUTORISATION DE SIGNATURE DU RENOUVELLEMENT DU
CONTRAT DE SERVICE AUPRÈS DE BELL CANADA POUR UN
SERVICE D'APPELS D'URGENCE 9-1-1

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-10-292

SUJET: EMBAUCHE DE MADAME JOSÉE DUGAS À TITRE D'ASSISTANTE-TRÉSORIÈRE INTÉRIMAIRE POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Considérant les recommandations du directeur des Ressources humaines et du directeur général suite au processus de sélection, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'embauche de madame Josée Dugas à titre d'assistante-trésorière intérimaire pour les Services administratifs et financiers de la Ville de Pincourt à compter du 25 août 2011.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat des conditions de travail de madame Dugas.

2011-10-293

SUJET: MANDAT DE RECHERCHE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E)-TRÉSORIER(ÈRE) INTÉRIMAIRE POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'octroi du contrat de recherche pour le recrutement d'un(e) assistant(e)-trésorier(ère) auprès de Trudeau-Dupré inc. pour un montant ne dépassant pas la somme de 11 233,01\$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-160-00-341.

2011-10-294

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de septembre 2011 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.



No de résolution
ou annotation

2011-10-295

SUJET: AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2011-09-275 -
DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE
PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS -
AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'ÎLOTS - PROJET SPÉCIAL TP-2011-
007

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution numéro 2011-09-275 en modifiant le poste
comptable 22-700-10-045 par le 22-700-10-895.

2011-10-296

SUJET: AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2011-09-274 -
DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE
PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS - ACHAT
D'ARBRES ET DE VÉGÉTATION POUR NOUVEAUX PROJETS -
PROJET SPÉCIAL TP-2011-006

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution numéro 2011-09-274 en modifiant le poste
comptable 22-700-10-044 par le 22-700-10-047.

2011-10-297

SUJET: ADJUDICATION DE CONTRAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES

Considérant que la Ville est partie, avec d'autres villes, à une entente de
regroupement conclue le 7 octobre 2009 pour une durée de cinq (5) ans
soit du 1^{er} novembre 2009 au 1^{er} novembre 2014, pour l'acquisition
d'une police d'assurances de dommages avec possibilité de franchises
collectives;

Considérant l'appel d'offres en 2009 pour une période de cinq ans,
réalisé pour le Regroupement Laurentides-Outaouais ;

Considérant les recommandations du consultant, René Laporte &
Associés inc., à l'effet d'accepter la soumission de Courtier Multi-Plus /
Courtage d'assurances Claude Héту inc. pour ce qui est de l'assurance
des biens, bris de machines et délits et celle de Lemieux, Ryan &
Associés inc. pour ce qui est des autres assurances de dommages
puisque'elles s'avèrent les plus avantageuses et qu'elles permettent la
création d'un fonds de garantie de franchise collective en responsabilité
civile de 225 000 \$ ainsi qu'un fonds de garantie de franchise collective
en biens de 100 000 \$, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat d'assurances de dommages de la Ville pour la
période du 1^{er} novembre 2011 au 1^{er} novembre 2012 aux différents
assureurs suivants via les courtiers d'assurances Courtier Multi-Plus /
Courtage d'assurances Claude Héту inc. et Lemieux, Ryan & Associés
inc. ;



No de résolution
ou annotation

Assurances	Assureurs	Courtiers
Biens	Promutuel	Multi-Plus/Claude Héту
Bris des machines	Promutuel	Multi-Plus/Claude Héту
Délits	Promutuel	Multi-Plus/Claude Héту
Responsabilité primaire	Lloyd's	Lemieux, Ryan & Associés
Responsabilité complémentaire	Elliot Risques Spéciaux	Lemieux, Ryan & Associés
Responsabilité municipale	Lloyd's	Lemieux, Ryan & Associés
Automobile des propriétaires	Aviva	Lemieux, Ryan & Associés

De verser, pour le terme 2011-2012, la prime de la Ville soit 79 020 \$ incluant les taxes aux mandataires des assureurs stipulés précédemment soit Courtier Multi-Plus/Courtage d'assurances Claude Héту inc. et Lemieux, Ryan & Associés inc.

De verser la somme de 9 468 \$ constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile pour le terme 2011-2012 ainsi que la somme de 10 114 \$ constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en biens pour le même terme.

Que le maire, le directeur général ou leur remplaçant soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

2011-10-298

SUJET: DÉPÔT DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX COÛTS AFFÉRENTS AUX OUVRAGES COMMUNS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES POUR L'EXERCICE 2010

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des informations financières et du rapport des vérificateurs sur les renseignements relatifs aux ouvrages communs d'assainissement des eaux usées pour l'exercice 2010, tel que préparé par la firme Goudreau Poirier inc.

2011-10-299

SUJET: APPROBATION DU BUDGET 2011 RÉVISÉ DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le budget 2011 révisé de l'Office municipal d'habitation de Pincourt, tel que présenté et approuvé par la Société d'habitation du Québec en date du 8 août 2011.



No de résolution
ou annotation

Que le montant de la contribution municipale au déficit soit révisé à
12 778 \$.

2011-10-300

SUJET: TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL –
SEPTEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme
suit:

Commission administrative :

- 26 septembre 2011

Commission des services aux citoyens :

- 20 septembre 2011

Commission de sécurité publique :

- 20 septembre 2011

Commission technique:

- 19 septembre 2011

Comité consultatif d'urbanisme :

- 6 septembre 2011

2011-10-301

AVIS DE MOTION - TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE FISCALE 2012

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement décrétant les
taux de taxation pour l'année 2012, sera déposé sur la table du conseil
pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2011-10-302

AVIS DE MOTION - TARIF DE COMPENSATION POUR LE SERVICE DE
COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES ORDURES
MÉNAGÈRES ET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS
RECYCLABLES POUR L'ANNÉE FISCALE 2012

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement décrétant le
tarif de compensation pour le service de collecte, transport et
disposition des ordures ménagères et de la collecte sélective des
déchets recyclables pour l'année fiscale 2012 sera déposé sur la table
du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date
ultérieure.



No de résolution
ou annotation

2011-10-303

**AVIS DE MOTION - TARIF DE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'EAU
ET D'ÉGOUT POUR L'ANNÉE FISCALE 2012**

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement décrétant le tarif de compensation pour les services d'eau et d'égout pour l'année fiscale 2012 sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2011-10-304

**AVIS DE MOTION - TAXE FONCIÈRE ANNUELLE BASÉE SUR LA SUPERFICIE
DE TOUS LES IMMEUBLES IMPOSABLES POUR ACQUITTER EN
2012 LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT AU SERVICE DE
LA DETTE DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT**

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement pour décréter l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les immeubles imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2012 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la Régie de l'eau de l'Île Perrot, sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2011-10-305

**AVIS DE MOTION - TAXE FONCIÈRE BASÉE SUR LA SUPERFICIE DE TOUS
LES BIENS FONDS IMPOSABLES POUR ACQUITTER EN 2012 LA
QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT AU SERVICE DE LA
DETTE DE LA S.Q.A.E.**

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement pour décréter l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les biens fonds imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2012 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la S.Q.A.E., sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2011-10-306

**SUJET : PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 819 – CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE
PINCOURT**

Conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., chapitre E-15.1.0.1), monsieur le conseiller Stéphane Boyer, présente le projet de Règlement n° 819 – Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Pincourt.

2011-10-307

**SUJET: ENTENTE RELATIVE À L'INTÉGRATION D'UNE PARTIE DU
STATIONNEMENT PINCOURT-TERRASSE-VAUDREUIL DANS LA
RÉGLEMENTATION MUNICIPALE SUR LE STATIONNEMENT**

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

D'autoriser le maire et la greffière, ou en son absence l'assistante-greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, l'Entente, entre l'Agence métropolitaine de transport et la Ville de Pincourt, relative à l'intégration d'une partie du stationnement Pincourt-Terrasse-Vaudreuil dans la réglementation municipale sur le stationnement, le tout tel que permis aux articles 27 et 28 du Règlement numéro 805 – Règlement relatif au stationnement – RMH 330.

2011-10-308

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 818 - ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE / ATELIER MOBILE PROJET SPÉCIAL TP-2011-012

Suite à l'analyse des soumissions préparée par M. Jean-Marc Guy, directeur aux Service des travaux publics et gestion des eaux et considérant l'approbation du projet spécial TP-2011-012, il est

**PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser une dépense en immobilisation financée par le règlement numéro 818 pour l'achat d'un camion de service / atelier mobile, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit « PHH Services de Gestion de véhicules Inc. » au montant de 28 025,55 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le règlement numéro 818.

2011-10-309

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – ENTÉRINER LE MANDAT À M. RICHARD SCHMIDT, ARCHITECTE, POUR LA RÉFECTION ET L'AGRANDISSEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU GARAGE MUNICIPAL

**PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'entériner le mandat à Monsieur Richard Schmidt, architecte, de la firme « Dimension 3, architecture + design inc. » pour honoraires professionnels suivant l'appel de service daté du 24 février 2011 dans le cadre du projet de réfection et d'agrandissement des travaux publics et du garage municipal au montant de 21 000 \$, taxes en sus.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 22-300-20-034.

2011-10-310

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE POMPE PORTATIVE GRAND DÉBIT – PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2011-106

Considérant l'approbation de la Commission de sécurité publique du 20 septembre 2011, il est

**PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**



No de résolution
ou annotation

2011-10-311

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UN VÉHICULE POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS

D'entériner l'achat d'une pompe portative grand débit auprès de la compagnie Areo-Feu au montant de 15 790,25 \$, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-094.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 3 158,05 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

Considérant l'approbation de la Commission de sécurité publique du 4 octobre 2011, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'un véhicule pour les Premiers répondants auprès de Mazda 2-20 au montant de 19 061,87 \$, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-098.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 3 812,37 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-10-312

SUJET: DÉROGATION MINEURE – 232, FRONTENAC (LOT 1 723 120)

Considérant que toutes les exigences prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le Règlement numéro 783 ont été observées, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie de la résolution.

Que la marge latérale gauche (applicable à un garage) soit réduite à 1,32 mètre au 232, Frontenac (Lot 1 723 120).

2011-10-313

SUJET : APPROBATION DU PROJET N° 403-1633-001 / ING-113072-RE-002 – VIDÉOTRON LTÉE

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet n° 403-1633-001 / ING-113072-RE-002 soumis par Vidéotron Ltée concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.



No de résolution
ou annotation

2011-10-314

SUJET: APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N° R13904-2-3, MINUTE
10 147 – LOTS 4 848 524 ET 4 848 525

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite au rapport préparé par le Service de l'aménagement du territoire, d'entériner l'approbation du plan de subdivision n° R13904-2-3, minute 10 147, tel que présenté, en date du 12 mai 2011, soit les lots projetés 4 848 524 et 4 848 525 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur Benoit Rolland, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p. directeur, Service de l'aménagement du territoire.

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain, prévue à l'article 18 du Règlement de lotissement n° 779, ne soit pas exigé, car l'opération cadastrale a pour fin d'identifier au plan de cadastre officiel un lot déjà subdivisé.

2011-10-315

SUJET: DROIT DE PASSAGE - LOT 1 720 678 (17, IMPASSE HAMEL)

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseillère
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite à la demande du propriétaire, que la Ville accepte d'éliminer son droit de passage sur le lot numéro 1 720 678 en faveur de Monsieur Roger Lalande, propriétaire du lot numéro 1 720 678 (17, impasse Hamel).

Tous les frais relatifs à cette transaction seront de la responsabilité du propriétaire, Monsieur Roger Lalande.

Que le maire, monsieur Yvan Cardinal, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou en son absence, l'assistante-greffière, madame Danielle Carbonneau, soient autorisés à signer les documents notariés.

2011-10-316

SUJET: PAIEMENT MENSUEL – OCTOBRE 2011 – AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE – DIVISION DONNÉES TECHNIQUES

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer le décompte progressif suivant :

A) CDGU

Pour le projet SLC-2009-604, la somme de 9 735,47 \$ toutes taxes incluses représentant le décompte progressif n° 6 (final) – Travaux d'aménagement du parc Bellevue

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-045.

2011-10-317

SUJET: ADOPTION DU BUDGET 2012 DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE
PERROT ET AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART 2012 DE
LA VILLE DE PINCOURT



No de résolution
ou annotation

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le budget 2012 de la Régie de l'eau de l'Île-Perrot et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour l'année 2012 au montant de 1 401 423 \$.

D'imputer ces montants aux postes budgétaires 02-412-00-810 et 02-412-00-920.

2011-10-318

SUJET: TARIFS D'HONORAIRES POUR L'ÉMISSION DE CERTIFICATS DE TAXES

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner qu'un tarif d'honoraires de 15 \$, non taxable, soit exigible depuis le 1^{er} octobre 2011, pour l'émission de certificats de taxes par la Ville et par le service Immonet.

2011-10-319

SUJET: OCTROI D'UN MANDAT – RÉAMÉNAGEMENT – HÔTEL DE VILLE

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un mandat à Monsieur Richard Schmidt, architecte, de la firme « Dimension 3, architecture + design inc. » pour honoraires professionnels pour le réaménagement des locaux de l'Hôtel de Ville pour un montant de 15 000 \$, taxes en sus.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et imputée au poste 22-300-20-034.

2011-10-320

SUJET: APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N° 988827, MINUTE 17 453 – LOTS 4 920 521 à 4 920 569

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite au rapport préparé par le Service de l'aménagement du territoire, d'entériner l'approbation du plan de subdivision n° 988827, minute 17 453, tel que présenté, en date du 23 septembre 2011, soit les lots projetés 4 920 521 à 4 920 569 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur Louis Boudreault, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p. directeur, Service de l'aménagement du territoire.

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain, prévue à l'article 18 du Règlement de lotissement n° 779, ne soit pas exigé, car l'opération cadastrale a pour fin d'identifier au plan de cadastre officiel un lot déjà subdivisé.



No de résolution
ou annotation

2011-10-321

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 20 h 08 et s'est terminée à 20 h 30.

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 31, de lever la séance du 11 octobre 2011.


YVAN CARDINAL, MAIRE


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 8 novembre 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

2011-11-322

SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE NOVEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30 d'ouvrir la séance ordinaire du mois de novembre 2011.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 34 et s'est terminée à 19 h 38.

**PRÉSENTATION DU RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE**

Monsieur le Maire, Yvan Cardinal, dépose son rapport sur la situation financière de la Ville de Pincourt en conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

2011-11-323

SUJET: DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2011, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2011-11-324

SUJET: APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2011.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-11-325

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois d'octobre 2011 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (liste numéro MP-2011-11).

2011-11-326

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE
MOIS D'OCTOBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois d'octobre 2011 conformément au Règlement numéro 716.

2011-11-327

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS AUTORISÉS PAR LE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des contrats qu'il a autorisés pour le mois d'octobre 2011 conformément à l'article 6.3 du Règlement numéro 716. (liste numéro C-2011-11).

2011-11-328

SUJET: PUBLICATION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION
FINANCIÈRE DE LA VILLE

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport du maire sur la situation financière de la Ville soit publié dans le bulletin municipal Info-Pincourt.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-11-329

SUJET; APPROBATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DE L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO RH-2011-01 POUR LE PROJET DE SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES DANS LE CADRE DE LA NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE AVEC LE SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE PINCOURT (CSN)

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver les critères d'évaluation et de pondération de l'appel d'offres numéro RH-2011-01 pour services professionnels juridiques dans le cadre de la négociation de la convention collective avec le Syndicat national des employés de la Ville de Pincourt (CSN).

2011-11-330

SUJET: NOMINATION DU SECRÉTAIRE ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION DE L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO RH-2011-01 POUR SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES DANS LE CADRE DE LA NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE AVEC LE SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE PINCOURT (CSN)

CONSIDÉRANT le Règlement numéro 716-1 – Règlement amendant le règlement numéro 716 concernant la délégation de pouvoirs de former les comités de sélection requis par la Loi pour l'évaluation des soumissions, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que monsieur Hugo St-Pierre, directeur des Ressources humaines, soit nommé secrétaire du comité de sélection de l'appel d'offres numéro RH-2011-01 pour services professionnels juridiques dans le cadre de la négociation de la convention collective avec le Syndicat national des employés de la Ville de Pincourt (CSN).

Que monsieur Jean-Marc Guy, directeur des Services des travaux publics et de gestion des eaux, madame Danielle Carbonneau, adjointe administrative et responsable des communications et madame Nathalie Boisvert, directrice des Services administratifs et financiers et trésorière, soient nommés à titre de membres dudit comité.

2011-11-331

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois d'octobre 2011 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-11-332

SUJET: AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR LA TENUE
D'UN SPECTACLE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DES POMPIERS
2012

Considérant l'article 573.3, 4^o, de la Loi sur les Cités et Villes, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, ou, en son absence, la greffière, madame Nicole Drouin, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat pour la tenue d'un spectacle dans le cadre de la Fête des pompiers 2012, auprès de S7 Productions pour un montant n'excédant pas 25 000 \$, taxes en sus.

Qu'un dépôt au montant de 14 240,63 \$, soit versé à S7 Productions inc.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-227-00-496.

2011-11-333

SUJET: DÉPÔT DU 2^E RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE POUR
L'EXERCICE FINANCIER 2011

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du 2^e rapport financier intermédiaire pour l'exercice financier 2011.

2011-11-334

SUJET: RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE ACCIDENT DES
BÉNÉVOLES DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2012

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le renouvellement avec AON Parizeau inc., pour l'année 2012, du contrat d'assurance Axa « Accident des bénévoles » numéro 9221343, pour une prime totale de 2 289 \$ taxes incluses.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires des services de la Ville pour l'année 2012.

2011-11-335

SUJET: TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL -
OCTOBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit:

Commission administrative :

- 24 octobre 2011



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Commission des services aux citoyens :

- 18 octobre 2011

Commission de sécurité publique :

- 3 octobre 2011

Commission technique:

- 17 octobre 2011

Comité consultatif d'urbanisme : (aucun)

2011-11-336

SUJET: COUR MUNICIPALE RÉGIONALE – CHANGEMENT DU LIEU OÙ
SIÈGE LA COUR

CONSIDÉRANT l'entente relative à la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges est située au 190, avenue Saint-Charles à Vaudreuil-Dorion, J7V 2L3;

CONSIDÉRANT que la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges déménage, le ou vers le 15 décembre 2011, au 2555, rue Dutrisac, local 27, à Vaudreuil-Dorion, J7V 7E6;

CONSIDÉRANT l'article 24 de la Loi sur les cours municipales qui prévoit que la modification de l'adresse du lieu où siège la cour municipale doit être effectuée par résolution par chaque municipalité membre de l'entente en vue de son approbation par le ministre de la Justice du Québec;

CONSIDÉRANT la résolution de la MRC de Vaudreuil-Soulanges demandant aux municipalités locales d'approuver le changement d'adresse du lieu où siège la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt approuve la nouvelle adresse de la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges au 2555, rue Dutrisac, local 27 à Vaudreuil-Dorion, J7V 7E6, et ce, à compter du 15 décembre 2011.

Que copie de cette résolution soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, en vue de son approbation par le ministre de la Justice du Québec.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-11-337

SUJET: DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Ville de Pincourt.

2011-11-338

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 819 – RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 819, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le Règlement numéro 819 – Règlement établissant un Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Pincourt.

2011-11-339

SUJET: FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE – DÉCLARATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De prendre acte du dépôt par la greffière, de la déclaration des membres du conseil de la Ville de Pincourt à l'effet qu'ils ont participé, le 15 septembre 2011, à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

2011-11-340

SUJET: ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-7 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le premier projet de règlement numéro 780-7 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, de façon à :

- remplacer le numéro de la zone P6-10 par H6-10
- autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages h3 (multifamiliale isolée) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages h1 (unifamiliale isolée) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages p1 (communautaire extensif) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- agrandir la zone P6-11 à même une partie de la zone H6-09



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- créer la zone P6-12 à même une partie de la zone H6-09
- autoriser dans la zone P6-12 les usages de la classe d'usages p1 (communautaire extensif) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- modifier le texte relatif aux droits acquis particuliers

Que l'assemblée publique de consultation se tienne le 13 décembre 2011 à 19 h, dans la salle du conseil, ou à toute autre date déterminée par la greffière.

2011-11-341

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 818 - ACHAT D'UN CAMION NACELLE - PROJET SPÉCIAL TP-2011-014

Suite à l'analyse des soumissions préparée par M. Jean-Marc Guy, directeur aux Service des travaux publics et gestion des eaux et considérant l'approbation du projet spécial TP-2011-014, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner une dépense en immobilisation financée par le règlement numéro 818 pour l'achat d'un camion nacelle, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit « Les Équipements Twin (1980) Ltée » au montant de 73 720,87 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le règlement numéro 818.

2011-11-342

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 818 - ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES - PROJET SPÉCIAL TP-2011-01

Suite à l'analyse des soumissions préparée par M. Jean-Marc Guy, directeur aux Service des travaux publics et gestion des eaux et considérant l'approbation du projet spécial TP-2011-011, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser une dépense en immobilisation financée par le règlement numéro 818 pour l'achat d'un camion 10 roues avec benne 4 saisons, harnais pour chasse-neige et chasse-neige à orientation hydraulique auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit « GloboCam (Montréal) Inc. » au montant de 193 928,83 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le règlement numéro 818.

2011-11-343

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 818 – ÉQUIPEMENTS POUR LE CAMION DE SERVICE-ATELIER MOBILE - PROJET SPÉCIAL TP-2011-012

PROPOSÉ PAR Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser l'achat de divers équipements pour l'aménagement du camion de service-atelier mobile auprès de différents fournisseurs reconnus pour un montant n'excédant pas 20 000 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le règlement numéro 818.

2011-11-344

SUJET: OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE SABLE ABRASIF DE CALIBRE AB-10 POUR L'ANNÉE 2011-2012 – TPGE 11-12

À la suite de l'ouverture des soumissions et de l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, directeur des Services des travaux publics et de la gestion des eaux, il est

**PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat pour l'approvisionnement de sable abrasif de calibre AB-10 pour l'année 2011-2012 auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit « Les Transports Réjean Legault et fils » pour la somme de 35 009,15 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-621.

2011-11-345

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ POUR LE RÉAMÉNAGEMENT NÉCESSAIRE À L'USINE POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREIL D'ÉLECTRO DÉSHYDRATATION À L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

**PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'entériner les dépenses pour matériaux et service pour le réaménagement de l'usine d'épuration pour l'installation de l'appareil d'électro déshydratation auprès de fournisseurs reconnus pour un montant n'excédant pas 60 000 \$, taxes incluses.

Que cette dépense pour ce projet spécial de l'année 2011 soit financée par le surplus réservé et soit imputée au poste 22-400-40-085.

2011-11-346

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES SCOTT-PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2011-103

Considérant l'approbation de la Commission de sécurité publique du 10 mai 2011, il est

**PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'entériner l'achat d'appareils respiratoires Scott auprès de la compagnie Acklands Grainger au montant de 10 892,28 \$, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-092.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 2 178,45 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-11-347

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'ACCESSOIRES (PARTIES FACIALES) POUR APPAREILS SCOTT – PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2011-105

Considérant l'approbation de la Commission de sécurité publique du 10 mai 2011, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'accessoires (parties faciales) pour appareils Scott auprès de la compagnie Acklands Grainger au montant de 6 333,98 \$, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-088.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 266,79 \$ à compter de l'exercice financier 2012.

2011-11-348

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE BOUTEILLES D'AIR SCOTT – PROJET SPÉCIAL NUMÉRO INC-2011-104

Considérant l'approbation de la Commission de sécurité publique du 10 mai 2011, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat de bouteilles d'air Scott auprès de la compagnie Acklands Grainger au montant de 4 890,73 \$, net de ristourne.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-220-40-240.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 978,14 \$ à compter de l'exercice financier 2012.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-11-349

SUJET : SIGNATURE D'UNE ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE SIGNÉE LE 18 AOÛT 2011 ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET BANLIEUE-OUEST INC. CONCERNANT LA PHASE 5 DU PROJET DOMICILIAIRE « LE SOMMET BOISÉ » RELATIVE À LA PHASE 5-1

Considérant le Règlement numéro 727 concernant les ententes portant sur la réalisation des travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la signature par le maire, monsieur Yvan Cardinal et le directeur général, monsieur Michel Perrier, d'une entente modifiant l'entente signée le 18 août 2011 entre la Ville de Pincourt et Banlieue-Ouest Inc. concernant la phase 5 du projet domiciliaire « Le Sommet Boisé » relative à la phase 5-1.

2011-11-350

SUJET: NOMINATION DE TROIS RUES PRIVÉES – PROJET « SOMMET BOISÉ »

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer les rues privées projetées dans le projet « Sommet Boisé » comme suit :

- « rue de la Cime » (lot 4 920 527) (rue privée)
- « rue du Sommet-Boisé » (lot 4 920 544) (rue privée)
- « rue de la Crête » (lot 4 920 561) (rue privée)

2011-11-351

SUJET: REMERCIEMENTS POUR 25 ANNÉES D'IMPLICATION À LA POLITIQUE MUNICIPALE ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE PINCOURT

Considérant que le 2 novembre 1986, monsieur Stéphane Boyer fut élu conseiller municipal à la Ville de Pincourt;

Considérant que monsieur Boyer fut le plus jeune candidat à être élu au poste de conseiller municipal à cette époque;

Considérant qu'au 2 novembre 2011, monsieur Boyer a cumulé 25 ans au poste de conseiller municipal à la Ville de Pincourt, étant réélu à chacune des élections jusqu'à ce jour;

Considérant que, malgré qu'il soit toujours le plus jeune membre du conseil municipal, il en est le doyen et qu'il est respecté par ses pairs comme par tous les partenaires et acteurs du monde municipal pour son expertise, ses connaissances et son approche, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De reconnaître qu'au cours de ces 25 années, monsieur Stéphane Boyer a fièrement et dignement représenté, non seulement les citoyens des quartiers qui l'ont élu, mais qu'il a également défendu les intérêts de tous les citoyens de Pincourt de par son implication à la Régie de l'Eau de l'Île-Perrot et aux autres comités inter-municipaux.

De reconnaître qu'il a été un acteur de premier plan dans le développement de la Ville de Pincourt, tant au niveau économique que social et communautaire, pour en faire ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

De reconnaître que, malgré ses 25 années, nous retrouvons toujours chez monsieur Boyer la même passion et la même détermination qu'il a toujours démontrées.

Au nom de la population passée, présente et à venir, au nom de tous les collègues que vous avez côtoyés au sein du conseil et au nom de tous les employés et collaborateurs qui, sans exception, ont apprécié travailler avec vous, nous vous remercions pour votre contribution et votre implication à la communauté Pincourtoise.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 20 h 25 et s'est terminée à 20 h 55.

2011-11-352

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 56 de lever la séance du 8 novembre 2011.



YVAN CARDINAL, MAIRE



NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de consultation, tenue le **13 décembre 2011**, à 19h, dans la salle du conseil de la Ville, sur le premier projet de Règlement numéro 780-7 intitulé:

Règlement numéro 780-7 modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, de façon à :

- remplacer le numéro de la zone P6-10 par H6-10
- autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages h3 (multifamiliale isolée) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages h1 (unifamiliale isolée) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages p1 (communautaire extensif) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- agrandir la zone P6-11 à même une partie de la zone H6-09
- créer la zone P6-12 à même une partie de la zone H6-09
- autoriser dans la zone P6-12 les usages de la classe d'usages p1 (communautaire extensif) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- modifier le texte relatif aux droits acquis particuliers

PRÉSENCES

Monsieur le Maire Yvan Cardinal

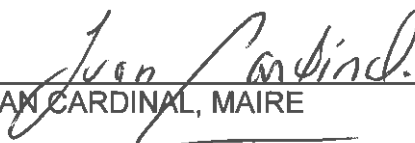
Madame la greffière Nicole Drouin, et Monsieur Michel Perrier, directeur général

Le premier projet de Règlement numéro 780-7 a été approuvé le 8 novembre 2011 par la résolution numéro 2011-11-340. L'avis public de consultation publique à cet effet a été donné le 9 novembre 2011 et publié le 19 novembre 2011.

Le 13 décembre 2011, à 19h, une assemblée publique présidée par monsieur le Maire Yvan Cardinal a lieu dans la salle du conseil conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Cinq personnes sont présentes dans la salle.

Après avoir expliqué le projet de règlement, entendu les personnes qui désirent s'exprimer, identifié les dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation et expliqué la nature et les modalités d'exercice du droit de demander que tout règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, la consultation publique est terminée et monsieur le Maire clôt l'assemblée à 19 h 10.


YVAN CARDINAL, MAIRE


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 13 décembre 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

2011-12-353

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de décembre 2011.

ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL DANS LE RESPECT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE PINCOURT

Monsieur le maire Yvan Cardinal, madame la conseillère Marie-Andrée G. Laliberté et messieurs Stéphane Boyer, John Kinnear, Michel Pratte, Jim Miron et André D'Aragon prêtent serment dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Pincourt.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC :

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

2011-12-354

SUJET: REMERCIEMENTS À MADAME MICHELLE CAMPBELL, PRÉPOSÉE AUX PRÊTS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE POUR SES ANNÉES DE SERVICES À LA VILLE DE PINCOURT

Considérant que madame Michelle Campbell a débuté ses fonctions de préposée aux prêts à la bibliothèque de Pincourt le 28 janvier 1981;

Considérant que depuis cette date elle offre un service professionnel avec amabilité et gentillesse à la population jeune et moins jeune de la Ville de Pincourt, il est

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De remercier madame Michelle Campbell pour son implication au service des citoyens de la Ville de Pincourt durant les trente (30) dernières années, à titre de préposée aux prêts à la bibliothèque de la Ville de Pincourt.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-12-355

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 8 NOVEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2011, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2011-12-356

SUJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
8 NOVEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2011.

2011-12-357

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de novembre 2011 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (liste numéro MP-2011-12).

2011-12-358

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE
NOVEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de novembre 2011 conformément au Règlement numéro 716.

2011-12-359

SUJET: ENTENTE – RÉGIE INTERMUNICIPALE DES ÉQUIPEMENTS EN
LOISIR DE L'ÎLE-PERROT – SIGNATURE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser la Ville de Pincourt à conclure avec la Ville de L'Île-Perrot, la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, l'entente relative à la régie intermunicipale des équipements en loisir de L'Île Perrot dont le texte, soumis à la pré-assemblée, est approuvé.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et la greffière, madame Nicole Drouin, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, ladite entente.

2011-12-360

SUJET: PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Considérant la consultation publique sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);

Considérant l'élaboration du mémoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en étroite collaboration avec ses municipalités;

Considérant l'adoption unanime du mémoire par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges le 24 août 2011;

Considérant le dépôt du mémoire à la CMM sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement le 31 août 2011;

Considérant la rencontre du 20 septembre 2011 entre les représentants de la CMM et de la MRC où le mémoire de la MRC a été présenté et expliqué;

Considérant la lettre du 3 octobre 2011 au directeur général de la CMM, monsieur Massimo Iezzi, qui reprenait les principaux points discutés lors de la rencontre du 20 septembre 2011 à la CMM;

Considérant la présentation du mémoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges lors de la consultation publique sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement le 19 octobre 2011;

Considérant le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement déposé au comité exécutif de la CMM;

Considérant que cette proposition ne tient pas compte des demandes de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

Considérant que les demandes de la MRC et des municipalités concernent principalement des besoins pour des services publics pour la population de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

Considérant la rencontre entre les représentants de la CMM et de la MRC le 14 novembre 2011 où les principaux points du mémoire ont été expliqués une fois de plus;

Considérant que la CMM, par son manque de vision et de planification, provoque dans Vaudreuil-Soulanges l'éparpillement des institutions de la région, un développement plus coûteux ne favorisant pas le développement du transport collectif et contribue à l'étalement urbain;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que le Plan métropolitain d'aménagement et de développement ne respecte pas ses propres principes (TOD, transport en commun, environnement, densité, ...) pour le territoire de Vaudreuil-Soulanges;

Considérant que le Plan métropolitain d'aménagement et de développement ne respecte pas ses propres principes par l'absence de planification des équipements gouvernementaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt demande à la Communauté métropolitaine de Montréal de ne pas adopter le Plan métropolitain d'aménagement et de développement et de poursuivre les discussions afin d'obtenir une planification métropolitaine à la hauteur des enjeux du Grand Montréal et des besoins de la population de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2011-12-361

SUJET: DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MONSIEUR MICHEL BERGERON, PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA GESTION DES EAUX

Considérant que monsieur Michel Bergeron, employé permanent depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 9 novembre 2011, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 12 janvier au 28 mars 2012 inclusivement ;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 24 de la convention collective de travail en vigueur, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Le préambule faisant partie de la résolution, d'accorder à monsieur Michel Bergeron, préposé à l'entretien ménager des bâtiments municipaux – Service des travaux publics et de la gestion des eaux, un congé sans solde du 12 janvier au 28 mars 2012 inclusivement selon sa demande déposée.

2011-12-362

SUJET: NOMINATION DE MONSIEUR STÉPHANE BOYER À TITRE DE DÉLÉGUÉ DE LA VILLE DE PINCOURT AU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DE LA PRESQU'ÎLE

Rescindée par
résolution n°
2012-04-125

PROPOSÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer monsieur Stéphane Boyer à titre de délégué de la Ville de Pincourt au Conseil intermunicipal de transport de La Presqu'île.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-12-363

SUJET: OFFRE D'ACHAT DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL
RÉGIONAL ÎLE PERROT

Considérant le projet de construction d'un complexe sportif et culturel entrepris en 2003 par l'organisme Complexe sportif et culturel régional Île Perrot;

Considérant que les travaux de construction du complexe ont été suspendus en raison d'un différend entre les principaux intervenants impliqués dans le projet;

Considérant les procédures judiciaires qui ont suivi et les différents jugements rendus le 30 novembre 2009 par l'honorable Lise Matteau de la Cour supérieure du district de Montréal;

Considérant que certains de ces jugements ont été portés en appel devant la Cour d'appel du Québec;

Considérant que l'immeuble fait actuellement l'objet d'une procédure de vente sous contrôle de justice par le huissier de justice Claude Girard dans le dossier de la Cour supérieure du Québec portant le numéro 500-17-021080-042;

Considérant que la complexité du dossier semble empêcher la vente de l'immeuble et la finalisation des travaux de construction du complexe;

Considérant que la Ville a été condamnée à payer des montants substantiels à la Banque Nationale du Canada ainsi qu'à Construction CogereX Ltée et que, sous réserve de jugements de la Cour d'appel en sa faveur, elle se retrouverait à déboursier ces montants substantiels sans aucun droit dans le complexe;

Considérant qu'il y a lieu et qu'il est dans l'intérêt de la Ville de s'impliquer activement dans le dossier de façon à fournir un complexe sportif et culturel à ses citoyens;

Considérant le règlement d'emprunt numéro 817 adopté par la Ville aux fins de l'acquisition du complexe;

Considérant qu'il y a lieu et qu'il est dans l'intérêt de la Ville de faire une promesse d'achat afin de tenter d'acquérir l'immeuble, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller

APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller

ET RÉSOLU AUX VOIX

Vote contre : M. André D'Arçon, conseiller

De formuler au huissier de justice Claude Girard, dans le cadre du dossier de la Cour supérieure du Québec portant le numéro 500-17-021080-042, une offre d'achat pour le lot 2 744 712 du cadastre du Québec, au prix de 3 250 000 \$.

D'approuver le projet de promesse d'achat joint à la présente résolution comme annexe I pour en faire partie intégrante ainsi que le versement d'un dépôt au montant de 162 500 \$ à cette fin.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et la greffière, madame Nicole Drouin, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, une promesse d'achat comportant les mêmes termes et conditions.

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-12-364

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de novembre 2011 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2011-12-365

SUJET: DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE 2012 À 2014 DU CIT DE LA PRESQU'ÎLE ET AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART 2012 DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des prévisions budgétaires 2012 et du programme triennal des immobilisations 2012 à 2014 du CIT de la Presqu'île et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour l'année 2012 au montant de 899 912,76 \$ imputé aux postes budgétaires 02-370-00-925 et 02-370-00-924.

2011-12-366

SUJET: DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 DE TRANSPORT SOLEIL INC. ET AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART 2012 DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des prévisions budgétaires 2012 de Transport Soleil Inc. et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour l'année 2012 au montant de 64 997,55 \$ imputé au poste budgétaire 02-370-00-923.

2011-12-367

SUJET: TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – NOVEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit:

Commission administrative : (aucune)

Commission des services aux citoyens :

15 novembre 2011



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Commission de sécurité publique : (aucune)

Commission technique:

- 21 novembre 2011

Comité consultatif d'urbanisme : (aucun)

- 2011-12-368 SUJET: DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXES DU 2 NOVEMBRE 2011
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt par la greffière, madame Nicole Drouin, du compte rendu relatif à la vente pour non paiement de taxes du 2 novembre 2011.
- 2011-12-369 SUJET: DÉPÔT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL EN 2012
- PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt par la greffière, madame Nicole Drouin, du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2012.
- 2011-12-370 SUJET: ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-7 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 780
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter le second projet de règlement numéro 780-7 intitulé :
- « Règlement modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, de façon à :
- créer la zone H6-10 à même une partie de la zone P6-10
 - autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages h3 (multifamiliale isolée) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
 - autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages h1 (unifamiliale isolée) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
 - autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages p1 (communautaire extensif) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
 - agrandir la zone H6-09 à même une partie de la zone P6-10
 - agrandir la zone P6-11 à même une partie de la zone H6-09
 - créer la zone P6-12 à même une partie de la zone H6-09



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- autoriser dans la zone P6-12 les usages de la classe d'usages p1 (communautaire extensif) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- modifier le texte relatif aux droits acquis particuliers
- retirer l'usage h3 (multifamiliale isolée) de la grille de la zone H6-02 »

2011-12-371

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 780

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement modifiant le Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, de façon à :

- créer la zone H6-10 à même une partie de la zone P6-10
- autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages h3 (multifamiliale isolée) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages h1 (unifamiliale isolée) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- autoriser dans la zone H6-10 les usages de la classe d'usages p1 (communautaire extensif) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- agrandir la zone H6-09 à même une partie de la zone P6-10
- agrandir la zone P6-11 à même une partie de la zone H6-09
- créer la zone P6-12 à même une partie de la zone H6-09
- autoriser dans la zone P6-12 les usages de la classe d'usages p1 (communautaire extensif) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent
- modifier le texte relatif aux droits acquis particuliers
- retirer l'usage h3 (multifamiliale isolée) de la grille de la zone H6-02

sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2011-12-372

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – ACHAT POUR LE PROJET D'ILLUMINATION DES ARTÈRES PRINCIPALES

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat pour le projet d'illumination des artères principales auprès de « Leblanc Illuminations Canada » pour un montant de 22 262,93\$, net de ristourne.

Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 03-600-30-000.

2011-12-373

SUJET: RETRAIT DE L'APPEL D'OFFRES PAR INVITATION TPGE-11-14 « CONVERSION AU GAZ NATUREL DES UNITÉS D'AIR FRAIS ET DE VENTILATION À L'USINE D'ÉPURATION »

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

De retirer l'appel d'offres par invitation TPGE-11-14 « Conversion au gaz naturel des unités d'air frais et de ventilation à l'usine d'épuration » car, notamment, le prix soumis excède de façon considérable l'estimation faite par la Ville.

2011-12-374

SUJET: AUTORISATION – HIVER EN FÊTE 2012

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue de l'activité «Hiver en fête» au parc Olympique le samedi 28 janvier 2012 et de permettre les activités suivantes :

- campement scout avec feu de joie (nuit du 27 au 28 janvier)
- tours de traîneaux de chevaux (circuit routier)
- tours de traîneaux de chiens
- vente d'articles promotionnels et kiosque de restauration
- mini-ferme
- circulation et stationnement de véhicules de service
- animation et jeux divers
- cerfs-volants acrobatiques
- pêche sur glace

2011-12-375

SUJET: SIGNATURE DE CONTRAT AVEC IMPRIMERIE DES ÉDITIONS VAUDREUIL POUR L'IMPRESSION DES BROCHURES LOISIRS POUR LES ANNÉES 2012 ET 2013

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal ou, en son absence, le maire suppléant, et madame Nicole Drouin, greffière, ou, en son absence, l'assistante greffière, à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt, le contrat entre Imprimerie des Éditions Vaudreuil et la Ville de Pincourt pour l'impression des brochures loisirs pour les années 2012 et 2013.

D'autoriser une dépense annuelle de 11 375,40 \$ pour 2012 et 11 602,91 \$ pour 2013, toutes taxes incluses.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-710-00-345.

2011-12-376

SUJET: SIGNATURE DE CONTRAT AVEC J-BEL-AIR ENR. POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DE LA BIBLIOTHÈQUE DE PINCOURT POUR L'ANNÉE 2012

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, ou, en son absence, le maire suppléant, et madame Nicole Drouin, greffière, ou, en son absence, l'assistante greffière, à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt le contrat entre J-Bel-Air Enr. et la Ville de Pincourt pour l'entretien ménager de la bibliothèque de Pincourt pour l'année 2012.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser une dépense annuelle de 12 000 \$, exempte de taxes.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-770-00-551.

2011-12-377

SUJET: APPROBATION DU PROJET N° G54639 SD # 504-1 – BELL

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet n° G54639 SD # 504-1 soumis par Bell concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2011-12-378

SUJET: APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N° 8-13836-S-2B, MINUTE 4005 – LOTS 4 924 591 ET 4 947 476

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite au rapport préparé par le Service de l'aménagement du territoire, d'entériner l'approbation du plan de subdivision n° 8-13836-S-2B, minute 4005, tel que présenté, en date du 31 octobre 2011, soit les lots projetés 4 924 591 et 4 947 476 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur Benoît Rolland, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p. directeur, Service de l'aménagement du territoire.

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain pour le fonds fiducie parcs au montant de 41 832 \$, soit exigible, telle que prévue à l'article 18 du Règlement de lotissement n° 779 pour ledit fonds.

2011-12-379

SUJET: AUTORISATION AU MAIRE ET À LA GREFFIÈRE DE SIGNER AU NOM DE LA VILLE DE PINCOURT UN ACTE DE SERVITUDE AVEC LES HABITATIONS SYLVAIN MÉNARD INC. SUR LE LOT 1 723 550

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou, en son absence, l'assistante greffière, madame Danielle Carbonneau, à signer au nom de la Ville de Pincourt l'acte de servitude en faveur de la Ville de Pincourt, concernant la présence de la station de pompage N° 7 sur le lot 1 723 550 situé sur la 5^e Avenue.

Que tous les frais reliés à cet acte de servitude soient absorbés par Les Habitations Sylvain Ménard Inc.

2011-12-380

SUJET: APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N° S 3107-1, MINUTE 5371 – LOTS 4 974 181 ET 4 974 182

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Suite au rapport préparé par le Service de l'aménagement du territoire, d'entériner l'approbation du plan de subdivision n° S 3107-1 minute 5371, tel que présenté, en date du 5 décembre 2011, soit les lots projetés 4 974 181 et 4 974 182 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur Benoît Rolland, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p. directeur, Service de l'aménagement du territoire.

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain, prévue à l'article 18 du Règlement de lotissement n° 779, ne soit pas exigé, car l'opération cadastrale a pour fin d'identifier au plan de cadastre officiel, un lot déjà subdivisé.

2011-12-381

SUJET: APPROBATION DU PROJET N° G58108 SD # 541-3 – BELL

PROPOSÉ PAR M. John Kinneer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet n° G58108 SD # 541-3 soumis par Bell concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2011-12-382

SUJET : PAIEMENT MENSUEL – DÉCEMBRE 2011 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – DIVISION DONNÉES TECHNIQUES

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer le décompte progressif (remise de la retenue) suivant :

A) L.M.L. PAYSAGISTE ET FRÈRES INC.

Pour le projet SLC-2009-604, la somme de 19 932,31 \$ toutes taxes incluses représentant la remise de la retenue contractuelle (5%) pour les travaux d'aménagement d'une surface sportive synthétique – Lot 2.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-043.

2011-12-383

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE CRÉDIT ET DES EFFETS BANCAIRES – RÈGLEMENT NUMÉRO 817

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que monsieur Yvan Cardinal, maire, et madame Nathalie Boisvert, trésorière, ou en son absence monsieur Michel Perrier, directeur général ou madame Josée Dugas, assistante-trésorière par intérim, soient autorisés à signer, au nom de la Ville de Pincourt, le contrat de crédit entre la Caisse populaire de Vaudreuil-Soulanges et la Ville, ainsi que tous les effets bancaires relatifs au règlement numéro 817.



No de résolution
ou annotation

2011-12-384

VILLE DE PINCOURT

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h 19 et s'est terminée à 20 h 36.

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 37, de lever la séance du 13 décembre 2011.


YVAN CARDINAL, MAIRE


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **lundi le 19 décembre 2011**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Arçon, John Kinnear, Jim Miron et Michel Pratte

Absence motivée : Madame Marie-André G. Laliberté, conseillère

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011
3. Adoption du budget d'opération pour l'année fiscale 2012
4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2012-2013-2014
- 5 a) Adoption du règlement numéro 820 – Règlement décrétant l'imposition des taux de taxe foncière générale pour l'année fiscale 2012
- 5 b) Adoption du règlement numéro 821 - Règlement décrétant le tarif pour le service de collecte, transport et disposition des ordures ménagères et de la collecte sélective des déchets recyclables pour l'année fiscale 2012
- 5 c) Adoption du règlement numéro 822 - Règlement pour fixer la taxe d'eau et un tarif pour le service d'égout pour l'année fiscale 2012
- 5 d) Adoption du règlement numéro 577A-2012 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les immeubles imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2012 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la Régie de l'eau de l'Île Perrot
- 5 e) Adoption du règlement numéro 577E-2012 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe spéciale sur la base de la superficie des biens-fonds imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2012 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la S.Q.A.E.
6. Période de questions
7. Levée de la séance extraordinaire.

CERTIFICAT

Je soussignée, NICOLE DROUIN, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment livré aux membres du conseil conformément à la loi.


NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-12-385

SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
19 DÉCEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance extraordinaire du 19 décembre 2011.

2011-12-386

SUJET: APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 décembre
2011.

2011-12-387

SUJET: ADOPTION DU BUDGET D'OPÉRATION POUR L'ANNÉE FISCALE
2012

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le budget d'opération pour l'année fiscale 2012 comme suit :

	<u>Budget 2012</u>
<u>Revenus</u>	
Taxes	17 333 500 \$
Paiements tenant lieu de taxes	352 700 \$
Transferts	778 100 \$
Services rendus	742 300 \$
Imposition de droits	498 500 \$
Amendes et pénalités	102 000 \$
Intérêts	148 300 \$
Autres revenus	<u>15 300 \$</u>
	<u>19 970 700 \$</u>
<u>Charges</u>	
Administration générale	2 634 850 \$
Sécurité publique	2 891 700 \$
Transport	3 909 900 \$
Hygiène du milieu	4 692 200 \$
Santé et bien-être	108 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	529 400 \$
Loisirs et culture	2 420 600 \$
Frais de financement	870 850 \$
	<u>18 057 500 \$</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	<u>1 913 200 \$</u>



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Conciliation à des fins fiscales

Financement

Remboursement de la dette à long terme (2 168 000 \$)

Affectations

Activités d'investissement (73 900 \$)

Surplus accumulé affecté 500 000 \$

Réserves financières et fonds réservés (171 300 \$)

1 913 200 \$

Surplus (déficit) de l'exercice à des fins fiscales

Ø

2011-12-388

SUJET: ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATION 2012-2013-2014

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2012-2013-2014, tel que déposé, comportant cinquante-huit (58) projets et formant un total de 35 638 456 \$.

2011-12-389

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 820 – RÈGLEMENT
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXE FONCIÈRE
GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE FISCALE 2012

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 820, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 820 – Règlement décrétant l'imposition des taux de taxe foncière générale pour l'année fiscale 2012.

2011-12-390

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 821 - RÈGLEMENT
DÉCRÉTANT LE TARIF POUR LE SERVICE DE COLLECTE,
TRANSPORT ET DISPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE
LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS RECYCLABLES POUR
L'ANNÉE FISCALE 2012

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 821, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 821 – Règlement décrétant le tarif pour le service de collecte, transport et disposition des ordures ménagères et de la collecte sélective des déchets recyclables pour l'année fiscale 2012.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2011-12-391

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 822 - RÈGLEMENT POUR
FIXER LA TAXE D'EAU ET UN TARIF POUR LE SERVICE D'ÉGOUT
POUR L'ANNÉE FISCALE 2012

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 822, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 822 – Règlement pour fixer la taxe d'eau et un tarif pour le service d'égout pour l'année fiscale 2012.

2011-12-392

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 577A-2012 – RÈGLEMENT
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE FONCIÈRE BASÉE SUR
LA SUPERFICIE DE TOUS LES IMMEUBLES IMPOSABLES, TELS
QUE MONTRÉS AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR, POUR
ACQUITTER EN 2012 LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT
AU SERVICE DE LA DETTE DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE
PERROT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 577A-2012, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 577A-2012 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les immeubles imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2012 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la Régie de l'eau de l'Île Perrot.

2011-12-393

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 577E-2012 – RÈGLEMENT
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE SUR LA BASE
DE LA SUPERFICIE DES BIENS-FONDS IMPOSABLES, TELS QUE
MONTRÉS AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR, POUR
ACQUITTER EN 2012 LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT
AU SERVICE DE LA DETTE DE LA S.Q.A.E.

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 577E-2012, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 577E-2012 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe spéciale sur la base de la superficie des biens-fonds imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2012 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la S.Q.A.E.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 45 et s'est terminée à 20 h 35.

2011-12-394

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 36, de lever la séance extraordinaire du 19 décembre 2011.



YVAN CARDINAL, MAIRE



NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE